



HAL
open science

Les comtes de Toulouse aux Xe et XIe siècles et leurs lieux d'inhumation

Hélène Débax, Martin De Framond

► **To cite this version:**

Hélène Débax, Martin De Framond. Les comtes de Toulouse aux Xe et XIe siècles et leurs lieux d'inhumation. Le comte de l'An Mil, Aquitania suppl. 8, p. 11–49, 1996. hal-03294150

HAL Id: hal-03294150

<https://hal.science/hal-03294150v1>

Submitted on 20 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le comte de l'An Mil

sous la direction de **É. Crubézy et Ch. Dieulafait**

avec la collaboration de

D. Cardon, H. Débax, M. de Framond,

B. Ludes, P. Murail, D. Rougé,

et la participation de

P. Arrué, M.-T. Baixench, J. Brugne, J. Bruzek, Ch. Calvet, D. Cazes, E. Cleuvenot, M. Combes, M. Crétot,

C. Duverger, J. Évins, R. Gallis, T. Gé, J. Guérin, A. Hambücken, F. Houët,

J.-B. Huchet, G. Larrouy, D. Liguoro, P. Mangin, L. Marambat, M.-R. Martin i Ros,

B. Maureille, D. Montagnon, D. Nadal, M. Nardoux, J. Pujol,

M. Rongières, S. Saunders, M.-R. Séronie-Vivien,

M. Sternberg, P. Walton-Rogers.

Avant-propos de M.-A. Sire et J.-G. Gauthier.

Ouvrage publié avec le concours
de la Direction régionale des Affaires culturelles de Midi-Pyrénées,
du Conseil régional de Midi-Pyrénées,
de la ville de Toulouse,
de l'association ASCODE
et de l'association *ARCHÉOLOGIES*

Aquitania

supplément 8, 1996

Table des matières

Préfaces	3	Le comte ou une lignée ? (sous la direction de É. Crubézy, B. Ludes, P. Murail, D. Rougé).....	103
Remerciements	6	Les buts de l'étude (É. Crubézy)	103
Le pourquoi d'une intervention (M.-A. Sire).....	7	Un homme grand et jeune (J.-F. Brugne, E. Cleuvenot, P. Murail, J. Pujol, D. Rougé, S. Saunders)	104
Du symbole à la relique (J.-G. Gauthier)	7	Un sujet hors du commun (E. Crubézy, P. Murail, E. Cleuvenot, M. Cretot, J. Pujol, A. Hambücken, B. Maureille, J. Nardoux)	106
L'étude des personnages historiques : de la curiosité à la démarche scientifique (É. Crubézy et J. Bruzek)	9	L'étude des phanères ou une toilette funéraire soigneuse (G. Larrouy, D. Rougé, M.-T. Baixench, Ch. Calvet)	109
Les comtes de Toulouse aux Xe et XIe siècles et leurs lieux d'inhumation		Vie et décès (sous la direction de É. Crubézy)	111
(sous la direction de H. Débax et M. de Framond)	11	La tumeur crânienne : une cause de décès envisageable (D. Liguoro, P. Arrué, D. Rougé, J. Guérin)	112
Les comtes de Toulouse aux Xe et XIe siècles (H. Débax et M. de Framond)	11	Les traumatismes de l'enfance et de bons médecins (M. Rongièrès)	116
Les lieux de sépultures des comtes de Toulouse (H. Débax, Ch. Dieulafait, M. de Framond)	36	La pathologie vertébrale ou troubles de la croissance et maux de dos précoces (É. Crubézy)	120
Le sarcophage antique réutilisé pour l'inhumation du comte et ses sculptures (D. Cazes)	46	Microtraumatismes et premiers signes de vieillissement (É. Crubézy)	124
Le remplissage du sarcophage		Maux de dents et troubles de croissance de l'émail (J. Pujol, É. Crubézy)	125
ou une histoire plus complexe qu'on ne l'imaginait		Les autres sujets et leur lien de parenté (É. Crubézy, P. Murail, E. Cleuvenot, A. Hambücken)	127
(sous la direction de É. Crubézy et de Ch. Dieulafait)	51	Marqueurs génétiques et ossements du passé (B. Ludes, D. Montagnon, P. Mangin)	130
Les données de l'archéologie (sous la direction de É. Crubézy et de Ch. Dieulafait)	51	Conclusions (É. Crubézy)	132
Des bactéries, des insectes, des rongeurs et des gravats (sous la direction de É. Crubézy)	57	Annexes : description morphologique et métrique du comte de Toulouse	133
L'altération des os, le sédiment associé au comte et ses phases d'accumulation (T. Gé)	57	Des vêtements pour un comte (sous la direction de D. Cardon)	155
Les restes matériels, mortier, tuiles, gravats et enduits (Ch. Dieulafait)	60	Habillement funéraire du comte : Apports à l'histoire des techniques textiles dans le bassin méditerranéen et en Europe du Sud (D. Cardon)	155
Les micromammifères, les restes botaniques et carpologiques (R. Séronie-Vivien, C. Duverger)	65	Annexe 1 : le tombeau de Ramon Berenguer II (R. M. Martin i Ros)	187
Des insectes pour un cadavre (J.-B. Huchet, R. Gallis)	68	Annexe 2 : essais de détection de colorants sur des échantillons textiles (P. Walton Rogers)	188
L'environnement de l'An Mil : un essai d'approche (L. Marambat)	73	Synthèse et conclusion : réflexion collective sous la direction de É. Crubézy, D. Cardon, H. Debax et M. de Framont	191
Ossements et squelette ou raison d'être d'un sarcophage (sous la direction de É. Crubézy)	75	Qui était-il ? (É. Crubézy, D. Cardon, H. Debax et M. de Framont)	191
Combien étaient-ils ? (É. Crubézy, P. Murail)	76	Bibliographie	199
Le squelette et la position du comte (É. Crubézy)	83	Table des illustrations	204
Des animaux associés (M. Sternberg)	86		
La datation des ossements (J. Évin)	90		
Compréhension d'une tombe (É. Crubézy, F. Houët, P. Murail)	91		
Conclusions ou six ouvertures pour vingt sujets (É. Crubézy, Ch. Dieulafait)	97		

Les comtes de Toulouse aux Xe et XIe siècles et leurs lieux d'inhumation

Sous la
direction de
H. Débax et
M. de Framond

Les comtes de Toulouse aux Xe et XIe siècles

H. Débax et M. de Framond

Les comtes de Toulouse des siècles qui ont entouré l'An Mil sont moins bien connus que ceux des siècles suivants. Leur politique ¹, comme leur succession, ont fait l'objet de mises au point récentes ².

Ces reconsidérations doivent en logique faire changer la numérotation traditionnelle des Raimond, puisqu'elles introduisent au moins deux, sinon trois, nouveaux porteurs de ce nom dans la succession comtale. De sorte que Raimond IV de Saint-Gilles, Raimond V, Raimond VI et Raimond VII devraient se convertir respectivement en Raimond VII, VIII, IX et X. On n'introduira pas, ici, un tel changement aux habitudes avant que ces propositions aient subi le feu de la critique qui, sans doute, les fera évoluer encore. Les Raimond anciennement connus garderont leur numéro traditionnel, les nouveaux seront distingués par des surnoms plus ou moins arbitraires.

La dynastie raimondine : des débuts difficiles

Toutes proportions gardées, la famille raimondine est jeune au début du Xe siècle : elle n'a pas un siècle d'âge depuis sa première apparition attestée en Rouergue. Il n'y a pas plus de soixante dix ans que la dynastie s'est rendue autonome à Toulouse même, dans des conditions scabreuses, et beaucoup moins de temps que cette possession lui est

assurée : sa réconciliation avec les précédents détenteurs du comté, qui marque le moment où son pouvoir peut être considéré comme stable, intervient dans les années 890.

Elle prend le pouvoir dans une vaste zone territoriale (fig. 1) grâce à un contexte politique bien précis qui voit, en même temps qu'elle, d'autres familles agir de même sur tout le territoire de la Gaule : le déclin de l'Empire carolingien, déchiré par les querelles entre les descendants de Charlemagne et de Louis le Pieux. À la faveur de cette guerre civile, aggravée par les incursions normandes (Toulouse est prise en 844), les représentants locaux des rois se rendent peu à peu propriétaires de leurs comtés.

Pour la plupart, les bénéficiaires de ce changement politique appartiennent aux grandes familles de l'«aristocratie d'Empire» carolingienne, le plus souvent franques, mais déjà alliées depuis longtemps avec des groupes aristocratiques locaux d'autres origines ethniques qui leur permettent de s'implanter en province. La famille raimondine n'a peut-être pas une si haute origine, ou, du moins, elle n'occupe qu'un rang modeste dans ce vivier de dirigeants. Rien ne permet de supposer qu'elle soit originaire du Midi. Frédélon,

1. Lauranson-Rosaz (1987), Poly (1991).

2. Poly (1991), tableau p.77 ; Biget (1991), p. 182-183 ; Framond (1993).



Fig. 1.

Les comtés carolingiens. Les comtés/évêchés carolingiens resteront le cadre de la vie politique jusqu'au XIIIe siècle.

Fulcauld ou Foucaud, les premiers ancêtres connus des Raimondins, sont des Francs saliens, comme leur descendant Raimond déclare l'être en 918³ et son fils Raimond-Pons encore en 933⁴, donc des Germains de souche, originaires de la Belgique actuelle ou de ses abords, on nous dit de la région bourguignonne⁵ ; ce sont, vers 840, des hommes arrivés, bien appuyés à la cour du roi de Francie occidentale Charles le Chauve. Ce roi, à cette date, nomme ou révoque encore les titulaires des comtés, mais dans le Midi il doit imposer ses décisions par les armes, car son cousin Pépin lui conteste la royauté et occupe le terrain.

L'ancienne capitale wisigothique de Toulouse, qui va devenir le centre du pouvoir de la dynastie, est, avec son immense comté, le siège d'un marquisat, avec autorité sur tous les comtés de la frontière d'Espagne, limite de l'Empire contre les Sarrasins du califat de Cordoue. Les puissants

«marquis de Gothie», saint Guilhem, cousin de Charlemagne, et ses descendants, exercent ce très haut commandement de père en fils depuis le début du IXe siècle. C'est en qualité de lieutenant de ces Guillelmides qu'apparaît le premier Raimondin connu, Frédelon, comte de Rouergue puis de Toulouse, fils de Fulcauld, *missus*, soit une sorte d'inspecteur, en Rouergue. En même temps, il leur est allié plus ou moins directement par mariage : le prénom de Bernard, typique de la parentèle des Guillem, se retrouvera chez les Raimondins à la génération suivante.

3. Plaid d'Alzonne dans *Histoire générale de Languedoc* (désormais cité *H. L.*), V, col. 137-140.

4. *H. L.*, V, n° 57, col. 160-161.

5. Levillain (1937-1938). Ils seraient apparentés aux fameux Nibelungen.

Ce Frédélon, personnage obscur et dépendant, acquiert son autonomie par une insigne félonie envers ses protecteurs : en 849, il trahit son supérieur le marquis Guillem au profit du roi Charles le Chauve⁶. Responsable de la défense de Toulouse quand le roi Charles vient l'assiéger, il livre la ville dont la direction lui est confirmée par le roi. Cet acte de froid réalisme n'a pas forcément suscité la réprobation universelle : il vaut mieux, même d'un point de vue moral, devenir le fidèle du roi que rester celui d'un rebelle. Frédélon, maître du comté de Toulouse avec approbation royale, assume toutes les grandeurs de ses prédécesseurs. Comme eux, il exerce aussi l'autorité sur l'excroissance du comté de Toulouse au delà du royaume que constitue le futur comté de Pallars, en Espagne. Comme eux, encore, si l'on peut en croire des textes dont la transmission est incertaine, il prend dans cette terre espagnole des titres grandiloquents, «par la grâce divine, comte et marquis»⁷. Mais la rancune des Guillem pèse pendant deux générations sur leurs anciens lieutenants. Or, les Guillelmides ne sont nullement abattus à la suite du siège de 849⁸, au contraire, les guerres de succession entre les membres de la dynastie royale, toile de fond de tous ces épisodes militaires, leur fournissent maintes occasions de se refaire : Bernard Plantapilosa, frère de Guillem, revient au premier plan par une habile alternance de révoltes et de soumissions et parvient entre 860 et 886 à cumuler de très nombreux comtés depuis la Bourgogne jusqu'à la Gothie, l'actuel Bas-Languedoc sur la côte méditerranéenne. Frédélon, entre temps, est mort en 852. Son frère Raimond, qui était comte de Limoges en 841, l'a remplacé à Toulouse. Ce Raimond fait grande figure dans le sud du royaume parmi les partisans de Charles le Chauve. Ses descendants porteront son nom avec prédilection. Il s'appuie sur une parenté qui compte le Quercinois Frotaire, archevêque de Bordeaux puis de Bourges, abbé de Saint-Hilaire de Poitiers, Charroux, Saint-Julien de Brioude, et Hincmar, archevêque de Reims⁹. En 862, il fonde au sud du Rouergue le monastère de Vabres¹⁰. Mais lui, puis son fils Bernard, sont réduits à la défensive devant les entreprises des anciens possesseurs. D'autres rivaux puissants mais éphémères, comme Bernard «de Gothie», autre parent des Guillem, ou le marquis Humfred¹¹, viennent compliquer le jeu : ils sont bien en cour, le roi leur confie tel ou tel comté aux dépens d'autres grands disgraciés, à charge d'en prendre possession. C'est ainsi qu'Humfred, éphémère marquis de Gothie, fait un raid sans lendemain sur Toulouse vers 865. Raimond I peut-être disparaît dans l'épisode. Le comte d'Auvergne Bernard Plantapilosa reprend Toulouse en 872. On a supposé sans invraisemblance qu'à cette occasion il avait massacré Bernard de Toulouse, surnommé «Le Veau», fils de Raimond Ier. Le seul doute reste de savoir si, parmi plusieurs comtes Bernard

contemporains, «le Veau», victime de Bernard Plantapilosa, était vraiment notre comte de Toulouse¹². À cette occasion, les dépendances du comté outre-Pyrénées, encore possession de Bernard en 871¹³, paraissent avoir réussi à faire sécession en demeurant à un comte Raimond qui pourrait bien être un fils de Bernard : ses descendants feront la dynastie espagnole des comtes de Pallars et de Ribagorce qui, d'après cet indice onomastique, serait une branche des Raimond. Une autre branche, celle qui nous intéresse, réapparaît en force avec Odon ou Eudes, frère cadet de Bernard. Cet Odon a dû se cramponner à quelques domaines de son frère, peut-être à Vabres (abbaye fondée, on l'a vu, par son père Raimond et dont son frère Airbert, dit Benoît, est abbé), ou à Beaulieu (abbaye des confins du Limousin et du Quercy où toute sa famille est présente en 889). Il récupère Toulouse et le Rouergue vers cette date : Bernard Plantapilosa est mort en 886, remplacé par son fils Guillaume le Pieux, comte d'Auvergne. Odon contraint ce jeune comte à renoncer au Toulousain et au Rouergue, mais Guillaume, maître de l'Auvergne, conserve la Gothie où sa famille est en force, sa sœur Adalind ayant épousé Acfred, comte de Carcassonne. Odon vainqueur nettoie ses domaines, car c'est probablement le sens qu'il faut donner à l'emprisonnement du vicomte de Toulouse Benoît, neveu de saint Géraud d'Aurillac.

Un vaste territoire

À la suite de ce succès décisif, les dynamiques Raimondines étoffent leurs possessions autour du comté de Toulouse proprement dit et de celui de Rouergue. Les moyens de ces agrandissements sont inconnus, mais le contexte les éclaire.

L'hérédité des détenteurs de comtés n'est pas encore acquise en droit et leur pouvoir rencontre des limites. Le roi, source de tout pouvoir légal, demeure possesseur des comtés, des domaines fiscaux, des terres désertes, et protecteur des églises. La dernière expédition royale dans le Midi méditerranéen date de 881¹⁴. Les plus grands propriétaires continuent de venir à sa cour lui prêter directement serment

6. Auzias (1937).

7. D'Abadal (1955), doc. 40 ; Zimmermann (1991 b), p. 116.

8. En dernier lieu Lauranson-Rosaz (1987), p. 52-58, 66-72.

9. Biget (1991), p. 186.

10. *H. L.*, II, col. 329-331.

11. Chaume (1940).

12. Auzias (1932).

13. D'Abadal (1955), doc. 70.

14. Poly (1991), p. 66.

même si, de plus en plus, les comtes locaux s'efforcent de débaucher ces «fidèles» et de recevoir eux-mêmes leur engagement¹⁵. Des ecclésiastiques, des plaignants de condition élevée font donc encore appel au roi par-dessus la tête de leur comte. Même sans forces sur place, il conserve la maîtrise du jeu, pour peu qu'il sache arbitrer les rivalités des uns contre les autres. Il peut encore obtenir que les comtes se déplacent vers lui jusqu'en France, lui fassent hommage, assistent à ses plaids, lui fassent approuver par des préceptes en bonne forme leurs actes principaux et ceux des églises de leurs domaines. Tant que les comtes ont besoin d'obtenir sa confirmation de leur pouvoir, la situation demeure fluide. Pourtant, dès cette période, ce sont les comtes qui exercent dans la pratique la réalité du pouvoir souverain, source d'innombrables occasions de renforcer leur position, et cet exercice leur est acquis avec suffisamment de solidité pour qu'il fasse figure de patrimoine. Comme les comtes de Barcelone contemporains¹⁶, et mieux que d'autres comtes locaux aux pouvoirs réduits à un seul comté, les comtes de Toulouse sont des *principes*. Leurs femmes (surtout veuves) et enfants participeront à leur pouvoir dès le milieu du Xe siècle, signe clair que nous sommes en présence d'une véritable dynastie. Ce sont donc encore les rois qui ont dû intervenir pour valider l'acquisition des comtés adjacents du Quercy, du Rouergue et de l'Albigeois.

Le Quercy appartient à la dynastie depuis une date inconnue, mais antérieure à la fin du Xe siècle. On ignore absolument à la suite de quels succès. Les comtes antérieurs sont documentés jusque vers 845-860, le dernier, Godfred, paraissant lié aux Raimondins¹⁷. Comme notre source presque unique est le cartulaire de l'abbaye de Beaulieu, qui se trouve en dehors des limites du Quercy, en Limousin, donc séparée par le Quercy des régions possédées par la dynastie, on peut postuler qu'à l'époque où les Raimondins apparaissent dans ce document, ils assument déjà la charge comtale. La limite de cette influence est mal connue vers le nord : est-ce parce que le comté de Limoges a été dans la famille ? Les comtes de Toulouse conserveront longtemps, avec l'abbaye de Beaulieu, une influence sur la région de Brive en Corrèze.

L'Albigeois a été acquis vers la même date. On a supposé qu'il s'agissait d'une sorte d'héritage : le nom du dernier comte propre d'Albi, Ermengaud, assuré en 864, se retrouvant par la suite dans la dynastie raimondine, on en fait le père d'une Garsind, femme du comte Odon. Le roi refusait de moins en moins la confirmation de tels accords familiaux en faveur de ses partisans. Il s'agit d'une supposition vraisemblable, pas davantage, car ce comte Ermengaud n'est que très faiblement documenté, ses liaisons de famille demeurent

donc obscures. En fait, dès 861 la famille raimondine était implantée dans le comté où elle révérait les saints traditionnels¹⁸.

Les quatre comtés réunis de Toulouse, Rouergue, Quercy et Albigeois forment un bloc territorial d'une cohérence et d'une ampleur qui le met au niveau des plus réussies des constructions féodales de cette génération. Plusieurs fois démembré, plusieurs fois reconstitué, il fera la base du pouvoir raimondin jusqu'à la fin de la dynastie.

L'accroissement suivant est moins attendu : le comté de Nîmes vient s'adjoindre aux précédents dont il forme une extension assez mal reliée. Il s'agit d'un comté frontalier, puisque la limite de la Francie occidentale suit le Rhône, ou du moins, selon les périodes, se rapproche de ce fleuve. Les comtes de Toulouse se trouvent, ainsi, gardiens d'une zone frontalière en face du royaume de Bourgogne-Provence. Cette extension relativement lointaine de leurs domaines aura d'immenses conséquences sur leur histoire. Toutefois, elle demande explication. Le contexte politique général permet de deviner ce qui a pu introduire les Raimondins dans cette zone écartée du gros de leurs forces, mais centrale d'un point de vue stratégique. Il faut rappeler le contexte des années 890 : désormais, partout dans le royaume, la famille carolingienne est en compétition avec des rois intrus, choisis hors de la dynastie, d'abord Eudes (888-898), que les puissances locales appuient ou ignorent selon leur intérêt et leur sentiment. À l'échelon local, le Rhône, frontière de la Francie occidentale et du Royaume de Provence, voit l'affrontement régulier des comtes d'Auvergne et des rois de Provence. L'insertion des Raimondins entre ces deux pouvoirs rivaux ne peut s'être faite par hasard. Il est remarquable que ce soit à l'occasion du comté de Nîmois qu'on les entrevoit, en 890, en position de «fidèles» des rois de Francie occidentale, en l'espèce du roi Eudes : d'où la supposition que le Nîmois leur aurait été attribuée par les rois, pour contrebalancer machiavéliquement les Guillelmides dans cette zone frontière, en même temps que le diocèse de Maguelonne passait aux «Bourguignons» du royaume de Provence. Les trois dynasties locales sont imbriquées inextricablement et réduites à l'impuissance. Le roi divise pour régner, et quel meilleur moyen dans cette région que de permettre aux Toulousains de

15. Odon, I, 32.

16. Zimmermann (1991 b), p. 121.

17. *Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu*, I.

18. Biget (1990).

venir compliquer le jeu politique ? Au contraire, en Gothie, il soutient les comtes de Carcassonne comme un obstacle à la construction toulousaine. Par ailleurs, le roi favorise ses partisans, paye leur concours ; il fait pression sur ses adversaires pour obtenir leur ralliement. Le roi Eudes, en 890, reçut au palais royal de Compiègne Raimond, fils du comte de Toulouse Eudes/Odon, déjà en possession du comté de Nîmes¹⁹ ; en 893, le même roi vint au Puy et y reçut l'aide d'un contingent de Nîmois, de Goths et de Toulousains²⁰, contre qui, sinon les Guillelmides partisans des Carolingiens ? Entre l'Auvergne et la future Catalogne, deux régions tentées par une idéologie «légitimiste» en faveur de la dynastie sacrée carolingienne²¹, les Raimondins paraissent avoir misé sur l'usurpateur, choix réaliste dans leur position géopolitique et fructueux. Le remplacement du roi Eudes par Charles le Simple, en 898, amène une trêve. Les comtes de Toulouse et de Rouergue semblent être restés fidèles à Charles le Simple jusqu'à l'emprisonnement de celui-ci en 929 et s'être ensuite ralliés au roi Raoul²².

Les comtes de Toulouse au Xe siècle

Appuyés sur le Nîmois, les Toulousains se trouvent bien placés pour émettre des prétentions sur le bas Languedoc qu'ils prennent en tenaille, et ne cessent plus jusqu'au XIIIe siècle de s'épuiser à cet exercice. Dans l'immédiat, la conjoncture est favorable vers 910, grâce au recul des Guillelmides qui continuent à dominer cette zone mais se trouvent coupés du gros de leurs forces. L'avance des Raimondins est une progression armée, car le *Livre des Miracles de sainte Foy de Conques*, rédigé un siècle plus tard, a gardé le souvenir des batailles menées par le «fidèle» Frédélon d'Anduze avec le miraculeux concours de la sainte du Rouergue. Ces luttes confuses, marquées de quelques épisodes sinistres²³, les opposent aux «Bourguignons» installées en Provence, mais plus encore à de grandes familles méridionales comme celle de l'évêque d'Uzès Amiel et de son neveu Géraud, très probablement un parent de l'ancien vicomte de Toulouse Benoît. Ceux-ci sont repoussés dans l'Uzège ou se soumettent et les familles vicomtales fidèles aux Guillelmides trouvent refuge dans les domaines de ceux-ci, en Mâconnais. Les comtes de Toulouse s'imposent comme maîtres du Narbonnais. Ils ne triomphent pas pour autant en Carcassès, siège d'un comté indépendant²⁴ où les neveux de Guillaume le Pieux n'ont pu s'imposer, mais où la famille comtale gothique s'accroche à son pouvoir avec la bénédiction du roi de France. Ils ne s'imposent pas davantage dans l'évêché de Maguelonne où une famille liée aux Guillelmides

et aux Bérenger d'Italie reste accrochée à ce qui deviendra le comté de Melgueil, ni autour des abbayes d'Aniane et de Saint-Guilhem-le-Désert, centre des souvenirs guillelmides conservés par des familles de propriétaires fonciers liées par le sang à cette dynastie²⁵. Sans doute qu'au comté de Maguelonne, comme avec les Guillelmides, un compromis fut alors trouvé qui figea les parties en présence. De même l'année 919 semble avoir vu une normalisation des rapports entre Raimond et le nouveau comte d'Auvergne Aelfred, le neveu carcassonnais de Guillaume le Pieux, écarté du Carcassès mais reconnu dans les domaines guillelmides. Si donc vers 920 les Raimondins s'imposent comme maîtres dans la Gothie, cette domination, contrairement à des avis rapides, demeure toute superficielle.

Chacun des comtés comporte un fisc, composé de droits, mais aussi de domaines fonciers, revenus, châteaux publics qui suffisent à mettre leur détenteur hors de pair parmi les puissants locaux. Indépendamment de ces fiscs, les nouveaux arrivés durent sans tarder travailler à se constituer un patrimoine privé, en plaçant leurs revenus en terres ou en obtenant des églises des concessions à deux générations, dites précaires. Par ailleurs, on soupçonne que dès ces premières générations ils ont commencé à échanger des filles avec l'aristocratie locale (Berthe, femme de Raimond Ier, possédait des biens patrimoniaux en Sud-Aveyron, quelle que fût l'origine de ses parents Rémi et Arsind²⁶), mais pas seulement avec celle-là : on connaît, en effet, les déboires de Raimond I, dont la fille casée à un comte de Berry avait été répudiée avec scandale. Dès l'origine donc les mariages permettaient à la dynastie de s'insérer dans le réseau des grands de l'Aquitaine, sinon plus loin encore. En même temps, ils consolidaient leur position dans leur propre zone d'autorité. Elisabeth Magnou-Nortier a donné des cas de dames raimondines, très vraisemblablement données en mariages à des grands de Rouergue ou de Gothie, et l'on pourrait aisément présenter d'autres exemples de cette politique. La capacité de résistance contre les Guillelmides de ces nouveaux venus témoigne que très tôt ils ont réussi à trouver des alliés sur place.

19. *H. L.*, V, col. 12.

20. Poly (1991), p. 70.

21. Dufour (1991).

22. Dufour (1989), p. 23.

23. Poly (1991), p. 70-72.

24. D'Abadal (1958), p. 20-25 et 43-50.

25. Amado (1990) et (1991-92).

26. *H. L.*, II, *Preuves*, col. 405-407.

La zone contrôlée par les Raimondins au début du Xe siècle est donc un conglomérat de comtés, certains acquis des Carolingiens, puis confirmés au cours de conflits préféodaux, d'autres hérités, d'autres vraisemblablement conférés par les Robertiens au cours de péripéties mal connues mais, à n'en pas douter, marquées de réalisme politique. L'ensemble reste fragile, récemment acquis, fractionné par des zones insoumises qui ne seront jamais assimilées.

Une famille foisonnante que les textes ne laissent qu'entrevoir (fig. 2)

Au cours de ce siècle de luttes, les successeurs de Frédélon se sont multipliés, séparés en plusieurs branches dont la plupart sont très obscures : on a déjà évoqué les comtes de Pallars ; les vicomtes de Limoges, aussi, ont parfois été rattachés à la dynastie raimondine, d'autres familles seront évoquées plus loin.

Dans la première partie du Xe siècle, le comte Odon laisse la place à ses deux fils, Raimond «de Nîmois», et Ermengaud, qui font deux branches. La dynastie est présidée par Raimond et son fils, comtes de Toulouse, maîtres du Quercy et du Nîmois, cependant que la branche d'Ermengaud a reçu en partage le comté de Rouergue ou de Rodez (on dit généralement de Rouergue pour éviter la confusion avec les comtes particuliers de la ville de Rodez qui coexistent à partir du début du XIIe siècle avec les comtes de Rouergue²⁷). Les comtés d'Albi et, peut-être, de Quercy sont également conférés à des cadets. Dans quelle mesure cette répartition a été cautionnée par le roi, on l'ignore : très vraisemblablement son rôle a cessé et l'affaire est devenue uniquement familiale.

D'autres branches, non pourvues de comtés, ont reçu en partage des domaines en Rouergue et demeurent attachées à l'abbaye familiale de Vabres, dont la branche toulousaine paraît désormais se désintéresser. Ces «parents pauvres» (tout est relatif, car il s'agit des ancêtres de la famille d'Anduze, entre autres) ont conservé le nom du comte Frédélon que les branches aînées ne portent plus²⁸. Un Frédélon, frère d'un Odon, d'un Raimond et d'un Bernard, apparaît, aussi, à cette époque dans la descendance du comte de Fézensac Guillem Garcia²⁹ : les filles des branches de Vabres servaient à étoffer le réseau matrimonial qui permettait notamment à la dynastie de conforter son influence sur la Gascogne voisine. Des intermariages devaient unir les branches entre elles : on s'explique ainsi que le nom d'Odon soit porté par cette génération des Frédélon.

Nous connaissons le patrimoine de deux membres de la dynastie vers le milieu du Xe siècle, Raimond «de Rouergue»

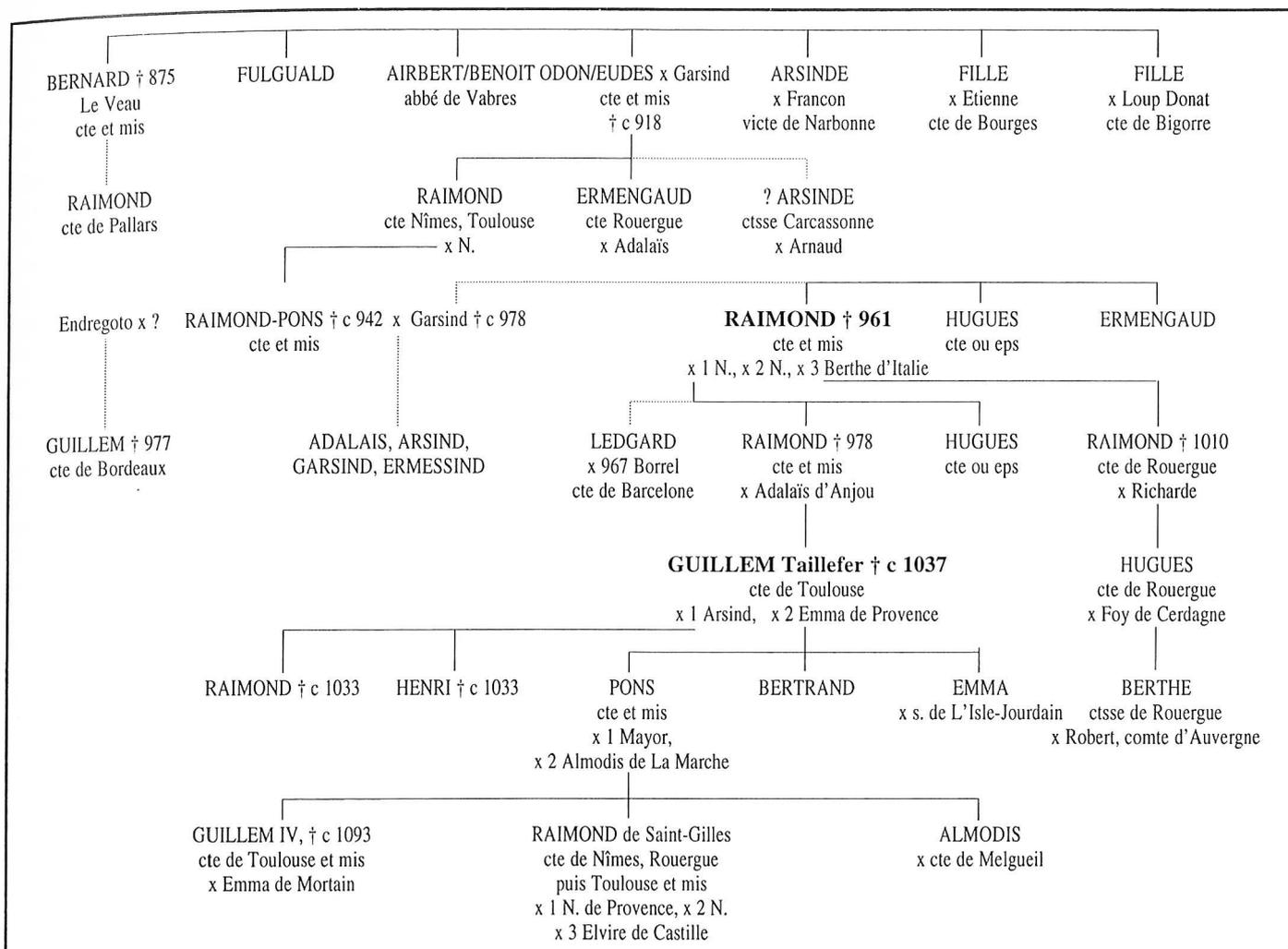
et la comtesse Garsind ; trois, si l'on admet que l'évêque de Toulouse Hugues en fait partie. Chacun de ces grands dispose d'immenses domaines qui lui appartiennent en propre. Donc, si les biens fiscaux ont continué longtemps d'être considérés comme publics et ont suivi les charges comtales, il n'en allait pas de même des biens patrimoniaux que les enfants mâles et femelles recevaient par testament paternel ou dont ils faisaient le partage, à peu près également, à la romaine. Dans les trois cas connus, ces biens comportent des grands et petits domaines agricoles, villas et manses, sans que leur consistance soit précisée par la documentation, mais aussi, déjà, des châteaux. Dans les trois cas, les biens fonds sont répartis sur plusieurs comtés, parfois même en dehors de la principauté toulousaine vers la Gascogne ou l'Auvergne, mais avec des zones de concentration plus forte, comme un centre de gravité, l'Albigeois et le Narbonnais pour Garsind, les confins du Rouergue, du Quercy et de l'Albigeois pour Raimond, le sud-est du Toulousain pour Hugues.

Ces données, pour fragmentaires qu'elles soient, font comprendre que les filles devaient à cette date hériter de considérables domaines fonciers et, casées en mariage, les transmettre à leur descendance. Ces destins individuels ne nous sont pour ainsi dire pas révélés par la documentation. Quelques mentions dans les testaments comtaux, les rapprochements onomastiques aussi permettent toutefois de soupçonner que plusieurs lignages se sont ainsi établis dans la zone centrale de la principauté raimondine sur des domaines sortis du patrimoine comtal, cause future de faiblesse et de difficultés pour la dynastie. Une Arsind, dont nous ne connaissons pas les parents, épouse un Arnaud qui devient comte en Carcassès, ils engendrent un Odon et un Roger qui épouse une Adalaïs : à la troisième génération, les enfants se nomment Raimond, preuve que le sang raimondin coule dans leurs veines, mais aussi Bernard, ou Guillem à la génération suivante, sans qu'on puisse préciser avec certitude la part de leur mère et de leur grand-mère dans cette transmission. La comtesse Garsind, probablement elle-même issue de la dynastie, lègue son patrimoine à sa parente Adalaïs, mariée au vicomte de Narbonne, et aux enfants de celle-ci, porteurs des noms éminemment «raimondins» de Raimond et Ermengaud. On trouve d'autres cas dans l'entourage du comte Raimond. Plusieurs des futures familles féodales de

27. Belmon (1992).

28. Magnou-Nortier (1974), p. 234. ; Biget (1991), p. 184, note 35.

29. Mussot-Goulard (1982), p. 114.

**Fig. 2.**

cte = comte
 mis = marquis
 eps = évêque
 † = mort
 c = env.
 x = marié à

La dynastie raimondine aux Xe et XIe siècles.

Une fois installée la dynastie prolifère ; sont notées ici les principales descendances certaines et quelques rattachements hypothétiques. Par hypothèse on n'a retenu ici qu'une génération entre Raimond † 961 et Guillem Taillefer (hypothèse 1 qui sera discutée plus bas).

deuxième ordre descendront de tels personnages, mais aussi les plus puissantes familles comtales ou vicomtales. Comme en Provence au siècle suivant, «le comte transmet sa puissance à ses lieutenants devenus ses gendres par le mariage avec ses filles»³⁰.

Ce phénomène était inévitable, en l'absence de dispositions juridiques pour empêcher la dispersion du patrimoine. Il n'était d'ailleurs pas négatif en soi. Au départ, c'était un puissant ressort pour une dynastie en expansion : c'est ce clan familial riche d'hommes, sans cesse renouvelé par des apports étrangers, qui faisait sa principale force militaire et permettait sa présence dans toutes les cités. Mais un tel système est fragile. Il ne tient que par les personnalités. À chaque génération, les liens se distendent, chaque mariage les remet en question. La cohésion raimondine ne tient qu'à

une discipline familiale. Que les cousins éloignés aient leur propre politique de mariages, qu'ils regroupent les héritages à leur profit, et elle est menacée de l'intérieur. Ce sera le cas dès la fin du Xe siècle.

30. Aurell (1991 b), p. 154.

Le gouvernement des Raimond

Pour la période qui nous occupe, la famille au contraire serre ses rangs, exception faite des cousins séparés du Pallars. Les affres des guerres contre les Guillelmides et les autres suffisent à expliquer leur bon esprit. Le détail des règlements familiaux d'ailleurs nous échappe. Le clan a un chef obéi. Ce chef de famille est-il l'aîné du lignage aîné, ou le plus âgé des frères survivants ? Comment sont répartis entre les mâles de la famille les comtés et les autres charges publiques ? Dans quel esprit forme-t-on des *cursus honorum* où un jeune se voit confier un comté mineur avant de passer à un plus important, ou obéit-on à une logique de partage patrimonial effectué une fois pour toutes ? Beaucoup d'historiens ont cru que certains des comtés étaient attribués nommément à tel des membres de la dynastie pendant que d'autres faisaient l'objet d'une indivision, mais il faut bien dire que ces reconstitutions, fondées sur une documentation très mince, ne sont pas satisfaisantes. Ce qui apparaît en tout cas clairement, c'est le prestige de cette famille dont l'autorité s'exerce dans une zone qui correspond à environ six départements actuels. Elle monopolise quasiment l'exercice des fonctions comtales pendant au moins trois générations. Au Xe siècle, cette position continue d'être reconnue de loin en loin par le pouvoir royal, lors de rencontres assorties d'alliances politiques et militaires contre des ennemis communs. L'intérêt est mutuel. Pour le comte de Toulouse ou de Rouergue, c'est certainement un facteur de renforcement de son autorité, autant pour le chef de famille vis-à-vis de ses propres parents que pour chaque titulaire de comté face à ses sujets. Mais il est bien clair que la royauté borne à peu près complètement son contrôle à cette bénédiction rituelle et globale.

Elisabeth Magnou-Nortier³¹ a établi combien la prise en main de l'Église locale avait profité à l'autorité de la dynastie.

L'exercice du pouvoir comtal entraînait *ipso facto* des prérogatives sur l'Église. Les Raimondins contrôlent l'élection d'un archevêque, celui de Narbonne, et de huit ou neuf évêques, ceux de Toulouse, Cahors, Rodez, Nîmes, Béziers, Agde, Lodève, peut-être Uzès, bientôt Mende, Albi et sans doute Le Puy au XIe siècle. Leurs relations sont plus lointaines avec les diocèses d'Auch, d'Agen, de Clermont. Dans chacun de ces évêchés, ils touchent les revenus lors des vacances et perçoivent lors des nominations de nouveaux évêques de très considérables droits d'entrée, qu'ils partagent, ordinairement par moitié, avec leurs vicomtes. Une quinzaine d'abbayes importantes sont sous leur garde ou leur influence : Saint-Sernin de Toulouse, Moissac et Saint-Théodard aux limites du Toulousain et du Quercy, Beaulieu dans l'actuelle

Corrèze, Marcilhac, Figeac en Quercy, sans doute Aurillac, ou du moins la part des possessions de cette abbaye auvergnate qui se trouve dans leurs domaines, Saint-Amans de Rodez, Vabres, Saint-Vincent de Castres, Conques en Rouergue, Vieux, Gaillac, Sorèze en Albigeois, Caunes-Minervois, les abbayes urbaines de Narbonne et de Béziers, Saint-Gilles au delta du Rhône. Ce véritable quadrillage, car chaque abbaye dispose de prieurés et de dépendances qui sont souvent les centres de la vie rurale, sera bientôt renforcé de Saint-Pons-de-Thomières, de Psalmodi. Dans quelques cas, la dynastie a personnellement pris en main les principales fonctions d'Église de la zone, en casant ses cadets dans les fonctions de direction, plus souvent elle les a déléguées au profit de familles subordonnées³². En tout cas, le haut clergé est tout entier recruté dans l'entourage comtal et contrôlé par lui. De la même façon la main-mise était ferme sur les domaines fonciers de ces établissements dont une partie lui fut acquise en propre, sans doute au moyen de concessions de précaires, c'est-à-dire que l'établissement religieux était censé retrouver sa propriété au bout de quelques générations. En contrepartie de tous ces avantages matériels, les comtes assuraient la protection du clergé et de la vie chrétienne. Ce partage des tâches d'esprit encore tout carolingien ne dégénérait pas forcément en abus, comme on l'a considéré au XIe siècle, même si l'on a conservé le souvenir de quelques scandales. Au contraire, la «convivialité gouvernementale»³³ entre comte et évêque était garante de l'ordre légitime dans chaque comté.

Le comté restait le cadre de l'autorité publique, régulièrement exercée par le comte par délégation royale pour assurer le respect des lois.

Au IXe siècle, les comtes se font seconder par des *missi*, comme les rois, puis ils nomment dans chaque comté des vicomtes pour assurer le suivi sur place ; au départ, un par comté. Les compétences de ces vicomtes étaient assez floues ; dans les premières décennies du Xe siècle, leur ressort se précise et se rétrécit, moins d'un comté, tandis que leur autonomie se renforce et qu'ils reçoivent une part importante des droits et des domaines comtaux³⁴. On soupçonne parfois aussi l'existence de viguiers de rang inférieur. Les vicomtes sont, dès l'origine, de grands personnages, riches de domaines et même de châteaux,

31. Magnou-Nortier (1974).

32. Dufour (1989).

33. Zimmermann (1991 b), p. 131.

34. Biget (1991), p. 183 ; Magnou-Nortier (1974), p. 181-182.

choisis parmi les cadets de familles dirigeantes alliées ou les grands propriétaires de la moyenne aristocratie locale. Ils se succèdent à peu près régulièrement de manière héréditaire dès le début du Xe siècle, autant qu'on peut en juger. Très tôt des alliances matrimoniales les rapprochent encore de la dynastie régnante. Chaque comte avait assurément autorité sur ces grands personnages, francs ou méridionaux, dont il avait fait ses vicomtes : on a pourtant gardé souvenir de démêlés entre comte et vicomte en Toulousain dès la fin du IXe siècle, mais dans le contexte de l'installation de la dynastie, entrant en contact avec des vicomtes nommés par d'autres. Chaque comté, gouverné par son comte et son ou ses vicomtes, mais aussi par son évêque, vivait de façon largement autonome dans les périodes ordinaires. Là, nous sommes en terrain connu, car l'examen des chartes, quand elles ont été conservées, permet de juger au coup par coup dans quelle mesure les anciennes institutions comtales, le plaid général des hommes libres par exemple, ont survécu au malheur des temps.

Mais de la sorte la vaste principauté raimondine ne réalisait qu'un compromis fragile avec la structure qui restait essentielle, celle où s'enracinait le sentiment d'appartenance locale, surtout dans les pays de vieille urbanité romaine du Languedoc méditerranéen, la cité, siège du diocèse et du comté tout à la fois. Au contraire, on chercherait en vain des institutions supérieures au niveau de l'ensemble des domaines toulousains. La documentation ne permet qu'une reconstitution très conjecturale du fonctionnement de la «principauté toulousaine» en ce moment d'apogée. Le lien personnel des membres de la dynastie les uns envers les autres et avec leurs subordonnés directs, une relation mi-familiale et mi-clientéliste, est le seul qui ait assurément existé. Le comte principal devait commander à ses cadets et cousins de même lignage, pourvus ou non de comtés. Enfin, comme les rois de ce temps, les comtes de Toulouse ont des «fidèles». On en connaît quelques-uns, stratégiquement placés : les détenteurs du château de Gourdon gardent la frontière du Quercy en direction du Limousin et du Poitou, ceux du château d'Anduze assurent la communication avec le Nîmois. Ce système simple devait suffire à assurer la cohésion minimum. Il permettait l'efficacité militaire et «policière» sur l'ensemble de la zone : au tournant du siècle, le comte Odon, puis le comte Raimond, jouent ce rôle directeur dans la «monarchie toulousaine»³⁵. Le signe de cette prééminence pourrait être le titre carolingien de marquis³⁶, désignant le responsable en chef d'un ensemble de comtés frontaliers : autant qu'on sache, ce titre ne fut porté en même temps dans cette zone gouvernée par les Raimondins que par un seul individu à la fois jusqu'au dernier tiers du Xe siècle. Une incertitude subsiste, cependant,

sur l'étendue de la zone concernée : comprenait-elle, ou non, la Gothie (Languedoc maritime) en même temps que le Toulousain ? Les historiens ont souvent considéré qu'un marquisat séparé de Gothie formait le partage de la branche cadette, rouergate, de la dynastie, alors qu'il n'existe pas de témoignage bien clair d'une telle séparation. On peut d'ailleurs se demander à ce propos si la branche issue d'Ermengaud est vraiment cadette, puisqu'elle semble porter le titre de marquis de façon privilégiée. Les comtés les plus périphériques, les plus menacés, Nîmois, Toulousain, aussi semble-t-il le Quercy, font l'effet d'être restés dans la main du chef de famille ou de son héritier, signe probable qu'il n'y avait qu'un pouvoir raimondin au temps des grands comtes du début du Xe siècle. Raimond «de Nîmois» paraît avoir été seul responsable de la défense. Il s'est opposé avec succès à un raid des Hongrois³⁷ comme aux attaques des Normands (fig. 3). Cette efficacité défensive permit l'offensive du règne suivant.

Raimond-Pons et ses proches (vers 924-vers 946)

Le fils de Raimond «de Nîmois», Raimond dit Pons (actif dès 924), se montre en effet capable de démonstrations plus importantes (fig. 4), car ses troupes agissent aussi bien en Auvergne qu'en Bordelais, et lui-même parvient à se faire reconnaître par le roi de France en 934 comme duc d'Aquitaine («*primarchio et dux Aquitanorum*» en 937³⁸) : c'est que les comtes d'Auvergne Guillelmides se sont éteints, quelques années après une réconciliation, vers 919, qui a beaucoup profité aux Raimondins. Le vide créé par leur disparition pose le problème de la primauté en Aquitaine. En 934, Raimond-Pons domine en Brivadois, partie de l'Auvergne, où il autorise la fondation de l'abbaye de Chanteuges. Un peu plus tard, il s'impose temporairement à Clermont. L'adversaire de Raimond-Pons est le comte de Poitiers, situation qui se reproduira de façon cyclique dans l'histoire de la dynastie. À la même époque, le comte de Bordeaux se nomme Raimond³⁹, sans qu'on ne connaisse ni ses parents, ni les circonstances de son installation. Le nom de Raimond n'est pas commun à cette date : s'il ne s'agit pas de Raimond-Pons, c'est au moins un de ses proches.



35. Poly (1991), p. 73. L'expression est du chroniqueur de Vabres, Agio (*H. L. II*, n° 159, p. 325).

36. Dhondt (1945-1946), p. 407-417.

37. Poly (1991), p. 77, voit en son fils Raimond-Pons l'adversaire des Hongrois.

38. *H. L.*, V, 69, col. 177.

39. Mussot-Goulard (1982), p. 114.

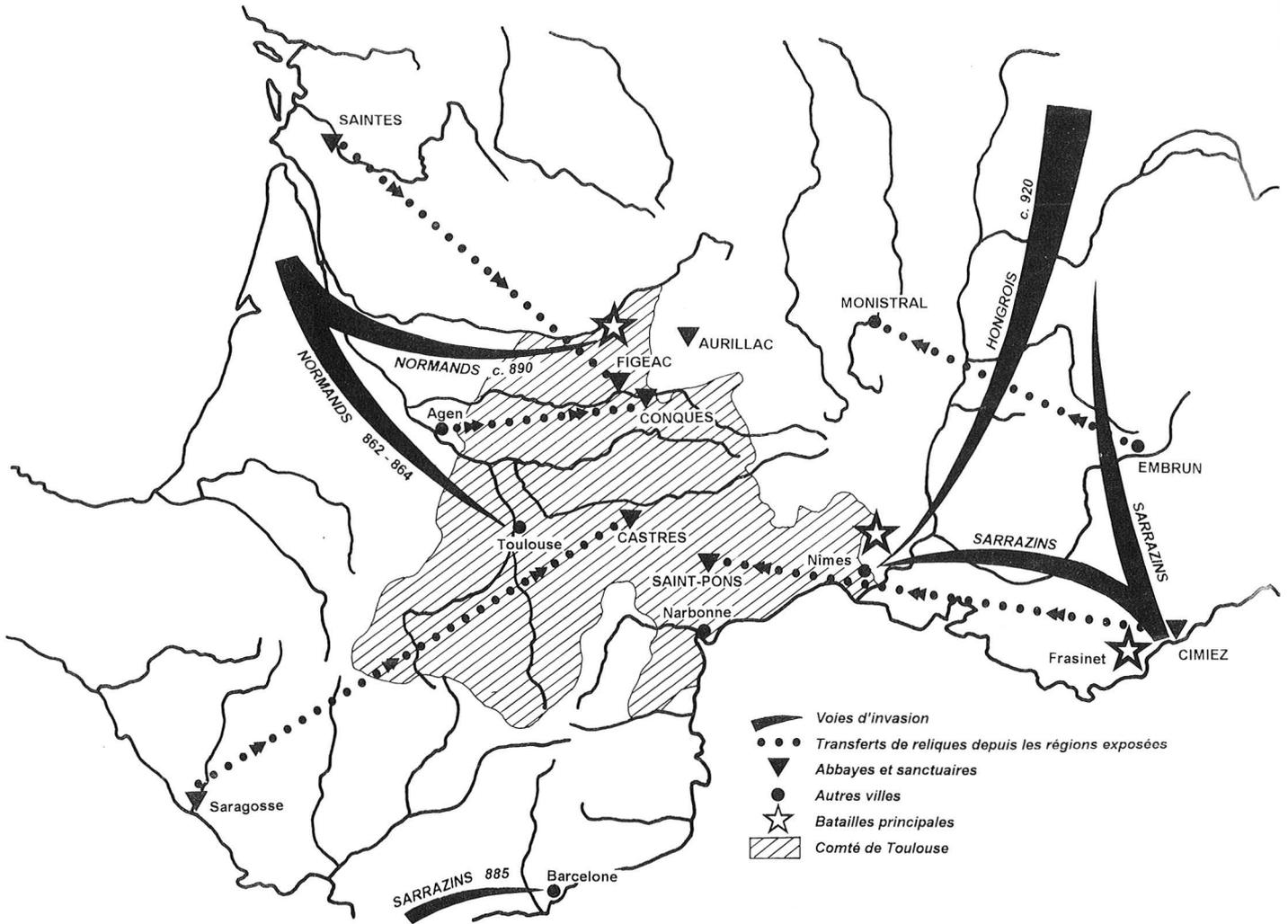


Fig. 3.

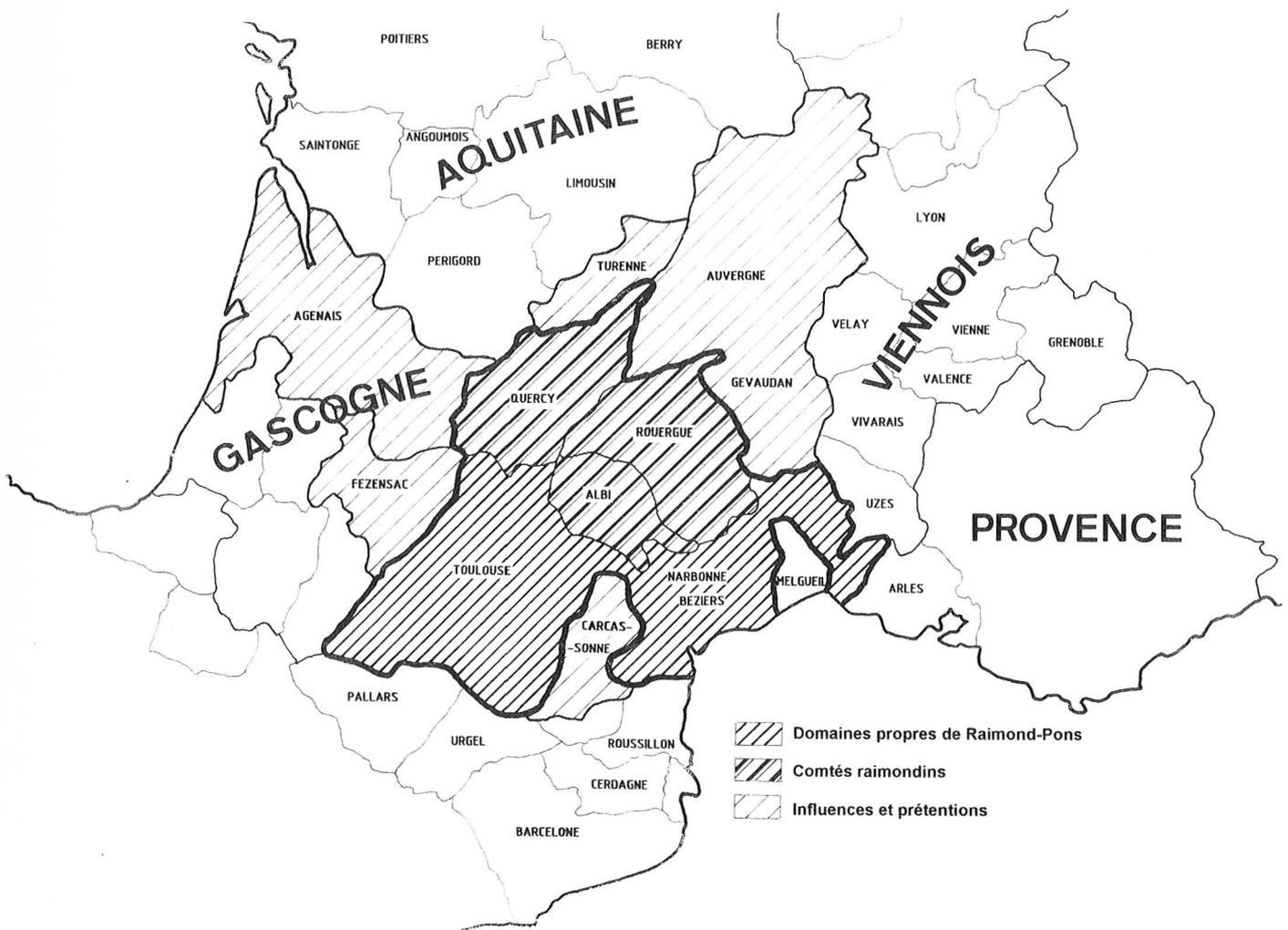
Invasions et refuges. Relativement protégés des invasions normande, hongroise et sarrazine, les «Etats toulousains» accueillent les reliques et les hommes.

Jean-Pierre Poly⁴⁰ a désigné quels choix politiques expliquent ces succès de Raimond-Pons. Le comte a été favorisé d'une «inspiration divine» à laquelle il se réfère dans ses actes diplomatiques. En conséquence, il a ajouté à son nom germanique de Raimond celui de Pons. Ce deuxième nom gallo-romain, autrefois porté par l'évêque provençal saint Pons de Cimiez, indique qu'il a repris à son compte les traditions de grandes familles «romaines» du sud-est, dont on suppose qu'il descendait par sa mère. Ainsi, il se conciliait certains milieux influents des aristocraties locales, notamment des familles provençales qui, chahutées par l'installation des «Bourguignons» et l'invasion sarrazine, se réfugient dans ses domaines avec les reliques de leurs saints. Si l'Auvergne et le Rouergue sont des zones de repli pour ces populations (peut-être en nombre ?), c'est que la Provence en ce temps subit des conflits ravageurs que le bon gouvernement des Raimondins évite à leurs domaines. Plus largement, cet

engagement de Raimond-Pons satisfaisait les méridionaux. Nous sommes, rappelons-le, à une période où la population de la France actuelle, et, notamment du Midi, n'est pas homogène même juridiquement. «Romains», Goths, Francs continuent d'être officiellement distingués, d'obéir à des lois différentes⁴¹. Cependant, mariages aidant, la distinction s'atténue et les traces écrites en disparaîtront à peu près avec l'An Mil. Les mécanismes de l'opinion publique à une époque aussi lointaine ne sont pas des plus faciles à reconstituer ; cependant, il est clair que l'implantation durable d'une dynastie allogène comme celle des Raimondins supposait que ces questions ethniques aussi trouvent réponse

40. Poly (1991).

41. Lauranson-Rosaz (1991), p. 46.



satisfaisante. Soit grâce à leur «métissage», au bout de plusieurs générations d'alliances mal connues, soit par un «déguisement culturel» et, en général, par leur reconnaissance des particularismes ethniques, les Raimondins s'étaient mis en mesure de bénéficier des sympathies de leurs sujets et d'incarner leurs aspirations.

Raimond-Pons paraît avoir été le dernier de sa famille à obtenir du roi confirmation de son pouvoir, encore était-ce à cause de ses prétentions auvergnates. Pour ses successeurs, autant qu'on devine, l'hérédité suffira.

L'éclat du règne de Raimond-Pons est renforcé par une nouvelle grande fondation religieuse, avec l'établissement du monastère de Saint-Pons-de-Thomières, en un site montagneux des confins du Toulousain, du Narbonnais, de l'Albigeois et du Rouergue : le lieu est écarté des grandes voies de communications actuelles, mais tient une voie

secondaire qui double le grand passage du col de Naurouze, par les vallées du Thoré et de l'Orb ; or le col de Naurouze échappe aux Raimondins, tandis que la voie de la montagne leur appartient. Saint-Pons correspond au cœur des possessions de la dynastie à cette date, pas très loin de Vabres, l'ancienne abbaye patrimoniale. C'est en 936. Raimond-Pons meurt très probablement entre 942 et 946.

On aimerait pouvoir ajouter à ses réalisations politiques, plutôt brillantes, un bilan culturel équivalent. Zone calme au milieu de la tempête, la «monarchie toulousaine», épargnée par rapport à ses voisines de l'est et de l'ouest a, comme l'Auvergne voisine, accueilli des ecclésiastiques fugitifs et les reliques de leurs saints patrons. Il est peut-être permis d'ajouter aux exemples provençaux ceux de sainte Foy d'Agen, saint Vivien de Saintes et saint Vincent de Saragosse, lesquels sont connus tous trois pour avoir été

Fig. 4.

La principauté de Raimond-Pons vers 935.

Dans un instant d'apogée (vers 930-940), les Etats de Raimond-Pons s'étendent sur le midi dans toutes les directions.

volés à leurs églises d'origine. Si le procédé, tel qu'il nous est rapporté de façon peut-être schématique, surprend par son inélégance, au bout du compte les corps saints se trouvaient plus en sécurité à Conques, Figeac et Castres⁴². Une partie des populations a peut-être accompagné son saint patron. Peut-être aussi, bibliothèques et artistes suivirent-ils le mouvement. Mais, pas plus que ses pairs, Raimond-Pons n'est connu pour avoir fait œuvre de mécène malgré l'occasion de la fondation de Saint-Pons. Tout porte à croire que la prospérité était trop modeste pour permettre des réalisations d'envergure, que l'on revenait de trop loin, ou que le temps a manqué. A moins, bien sûr, que les destructions ultérieures aient effacé les traces. En tout cas, sur le plan architectural comme en fait de livres, rien n'est actuellement connu.

Malgré l'affirmation explicite d'un texte contemporain, le *Codex de Roda*, et l'avis de la plupart des auteurs, le successeur de Raimond-Pons n'est vraisemblablement pas son fils. Il est d'ailleurs douteux que Pons ait eu un fils de sa femme Garsind. Il a pu en avoir d'une autre femme. Le comte de Bordeaux Raimond avait épousé une Endregoto, nom peu ordinaire, et en avait eu un Guillem, aussi comte de Bordeaux après son père. Le *Codex de Roda* nous apprend que Pons avait épousé une fille, non nommée, du prince des Gascons Garsie Sanche. Le même texte donne à Garsie Sanche trois filles, une Azibelle, casée ailleurs, une anonyme et une Endregoto. Conclusion tentante : Raimond-Pons est le comte de Bordeaux, il épouse Endregoto et en a son successeur à Bordeaux, Guillem ; après quoi, il convole en secondes noces avec Garsind qu'on lui connaît comme conjointe en 936. Mais cette reconstitution ne fait pas l'unanimité parmi les historiens⁴³, et les sources sont trop peu nombreuses et trop peu sûres pour emporter la conviction. Un Guillem, peut-être fils de Raimond-Pons, fut comte de Bordeaux jusqu'en 977 et mourut sans postérité. Mais ce Guillem paraît avoir borné ses ambitions à l'embouchure de la Garonne sans jamais émettre de prétention sur le Toulousain. Aucun texte ne mentionne de façon explicite que Raimond-Pons ait eu un autre enfant.

Sa deuxième épouse Garsind est pourtant exceptionnellement bien documentée. C'était peut-être sa cousine, fille d'Ermengaud de Rouergue, d'après une conjecture vraisemblable de Poly⁴⁴, plutôt qu'une Narbonnaise ou qu'une Gasconne. Veuve avant 946, elle survécut jusque vers 978, retirée à Narbonne, Albi ou Saint-Pons. Elle a laissé deux actes datés des environs de 972 : une donation à l'abbaye de Saint-Pons fondée par son mari et son propre testament, pièce capitale⁴⁵. Or, Garsind ne nomme pas d'héritier masculin, à l'exception de personnages qui sont

présentés comme ses neveux, «*nepotes*», mais le terme latin est ambigu et peut signifier aussi petits-fils, ou collatéraux plus éloignés. Seul un Hugues a le rang de comte. Ces «*neveux*» ne sont pas ses héritiers principaux. L'essentiel des biens, centrés sur le Narbonnais et l'Albigeois, passe à plusieurs dames de sa parenté, une comtesse Arsind et quatre sœurs, prénommées Adalaïs, Arsind, Garsind et Ermessind.

Les quatre sœurs pourraient avoir été filles de Garsind et de Raimond-Pons, mais cela n'est pas dit. On connaît partiellement leurs alliances : l'une épousa un vicomte de Narbonne, une autre peut-être un vicomte de Béziers. Dans leur descendance connue, les noms de Raimond, Ermengaud et Guillem se retrouvent, mais pas celui de Pons, ce qui serait surprenant pour des petits-enfants d'un personnage aussi marquant que Raimond-Pons. Elles sont plus vraisemblablement des nièces de Garsind. Leurs noms conviennent assez pour une appartenance à la branche rouergate de la dynastie. Bien qu'elles aient été richement pourvues de domaines, ces quatre héritières de Raimond-Pons et de Garsind ne reçurent pas de droits comtaux et n'en transmirent pas à leur postérité repérée.

Quant à la comtesse Arsind, faut-il l'identifier avec Arsind connue comme comtesse de Carcassonne ? Femme d'un certain Arnaud, ancien «*missus*» de Raimond-Pons, qui serait un nouveau venu, elle passe auprès des historiens pour lui avoir transmis les droits des anciens comtes de Carcassonne. Comment elle-même les avait-elle reçus, c'est aussi obscur que son lien avec Garsind et la dynastie toulousaine. On en a fait une fille du comte de Carcassonne Acfred et de la Guillelmide Adalind, un ménage dont les deux fils moururent sans postérité ; on l'a aussi rattachée au dernier comte de Carcassonne, Oliba, frère d'Acfred. Ces hypothèses sont fort admissibles, mais ne reposent sur aucun texte. Les seules données sur Arsind sont son nom, usité dans la dynastie raymondine et inconnu dans celle de Carcassonne, et ses liens de famille avec des dames et évêques du milieu du Xe siècle en Toulousain. Cet écheveau dynastique est, on le voit, des plus embrouillés. Aucun document ne témoigne que les Raimondins aient jamais eu des droits sur le comté de Carcassonne, clé du Languedoc. Sans doute faut-il pourtant comprendre qu'ils ont fini par mettre la main

42. Mussot-Goulard (1982), p. 101.

43. Poly (1991), tableau p. 74, attribuant l'alliance avec Endregoto à Raimond «le Nîmois» père de Raimond-Pons.

44. Poly (1991), tableau p. 77.

45. H. L., V, 126, col. 274-280.

dessus, par une alliance inconnue ou autrement, et l'ont confié à l'un de leurs lieutenants qu'ils ont marié à l'une des leurs.

Autour de la comtesse Garsind vieillissante, le haut personnel du Narbonnais demeura fidèle à la mémoire de Pons. Encore en 977, les exécuteurs du testament de l'archevêque Aimeri font mention du comte défunt, mais pas de ses successeurs⁴⁶. En dehors du Narbonnais, la veuve garda autorité sur l'évêque d'Albi, mais sur un pied d'égalité avec de nouveaux personnages comtaux⁴⁷.

Raimond Ier «de Rouergue» (vers 946-961)

Faute de postérité issue de Raimond-Pons, lui succède à la tête des comtés toulousains son cousin germain Raimond «de Rouergue», fils d'Ermengaud, comte de Rouergue, et d'une Adalaïs⁴⁸. Avec lui, cette branche rouergate passe au premier plan. Elle n'avait pourtant pas été entièrement négligeable avant cette date, si l'on en juge par certains détails. L'origine de la comtesse Adalaïs n'est pas connue, mais cette femme est une des plus anciennes dans le Midi à porter ce nom illustré, avec des variations de forme négligeables, par la dynastie impériale saxonne. On voit apparaître dans le même temps parmi sa descendance un autre nom nouveau dans la dynastie, celui de Hugues, fréquent aussi dans la France du Nord, chez les Bourguignons ou les comtes de Bourges. La conjonction de ces deux noms donne à penser qu'Adalaïs était issue de quelqu'une des principales maisons princières de la France du Nord, rattachée à celle des Robertiens ou à la dynastie impériale. Adalaïs et Hugues seront abondamment attestés dans sa descendance. L'historiographie méridionale a tellement insisté sur l'autonomie des comtes de Toulouse par rapport au pouvoir royal qu'on les imagine trop facilement survivant en vase clos, ou du moins tournant le dos aux pays du Nord, centre principal de la légitimité de ce temps⁴⁹.

Au contraire, Raimond «de Rouergue» a un champ d'action assez large. Il s'allie ou, selon l'interprétation des annales, se soumet au roi de France. Il intervient à main armée en Provence ou en Italie, pour aider le roi Hugues d'Arles dont il épouse la nièce Berthe, veuve de Boson comte d'Arles : l'événement est à placer vers 946, sans doute lors de son avènement à la mort de son prédécesseur. Cet engagement politique est peut-être un changement de cap, car il va à contre-courant de l'alliance «romaine» de Raimond-Pons. Il est vrai que le contexte a changé, car la dynastie bourguignonne qui s'implantait à grand fracas en Provence est à présent fixée en Italie et menacée sur le

Rhône. L'aide de Raimond ne réussit pas à l'y affermir contre la nouvelle dynastie des Roubaud⁵⁰, favorisés par les rois de Bourgogne, et Berthe se voit, dès 951, réduite à donner à la jeune abbaye provençale de Montmajour tous ses biens à l'Est du Rhône dont vraisemblablement la jouissance lui était devenue impossible. Ces relations vers le sud-est ont du moins mis Raimond en contact direct avec la Papauté. En 951, il est à Rome avec des gens d'Eglise, dont l'évêque de Mende, et fait valider par le pape la concession du prieuré de Sainte-Enimie au monastère vellave de Saint-Chaffre, mais cette réalisation n'était pas forcément le but principal du voyage. On le voit aussi en Espagne, un des premiers connus à emprunter la voie du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. Il est d'ailleurs assassiné sur le Chemin en 961. Sa sœur, fille ou nièce épousera en 967 le comte de Barcelone (dans leur postérité, les comtes d'Urgel retiendront le nom «rouergat» d'Ermengaud/Ermengol comme nom d'aïnesse pendant plusieurs siècles, et les comtes de Barcelone celui de Raimond) : cette princesse se nommait Ledgard, nom inconnu avant cette date dans la dynastie qui pourrait avoir été celui de sa mère ; comme Adalaïs, Ledgard renvoie au domaine français où il a été porté, notamment dans la maison de Vermandois, mais aussi par une comtesse d'Auvergne du IXe siècle⁵¹. Ces détails suffisent à donner l'idée d'une activité politique importante.

D'ailleurs les sources ont traité Raimond de manière un peu moins allusive que d'autres : le chroniqueur Liutprand de Crémone en fait un portrait. Surtout, son testament nous est conservé, et ce document livre maints renseignements qui n'ont pas été complètement utilisés à ce jour. Il s'agit d'un «codicille» qui ne traite que des biens propres du comte, à l'exclusion de ses charges et revenus publics. Un grand nombre de ses parents et fidèles figurent en bonne place parmi les bénéficiaires. La richesse foncière énumérée est confondante. Elle apparaît fortement liée à un très grand nombre d'établissements religieux à qui presque chacun des domaines évoqués est censé faire retour au bout de quelques générations, de sorte que les domaines en question doivent être bien souvent des possessions d'églises captées à titre précaire par les Raimondins. Fait important et nouveau, une

46. *H. L.*, V, 127, col. 281.

47. *H. L.*, V, 123, col. 269.

48. Plutôt que Mussot-Goulard (1982), p. 115.

49. Sur l'influence royale dans le Midi, Jean Dufour (1991).

50. Poly (1976), p. 32-35.

51. Aurell (1991a), p. 314.

dizaine de châteaux appartiennent en propre à Raimond qui en dispose en faveur de ses proches. On déduit même de ce document quelques circonstances de sa vie privée : avant d'épouser Berthe d'Italie, il a contracté au moins deux mariages, le premier avec une anonyme qui lui a laissé au moins deux fils sur lesquels nous reviendrons (peut-être cette anonyme serait-elle la Ledgard présumée plus haut) ; le second, avec une certaine fille d'Odoïn, pourrait n'être qu'une liaison officieuse, car la postérité qui en est issue, casée en Rouergue, n'a eu qu'un rang médiocre. Odoïn n'est pas autrement documenté, mais le nom apparaît en sud Rouergue vers cette période, notamment en relation avec les vicomtes de Lodève ; sous la forme Audouin/Hilduin, il est caractéristique de la maison comtale d'Angoulême dans laquelle les comtes de Toulouse ont pu trouver un réconfort contre les comtes de Poitiers à certaines époques. Après cet épisode amoureux ou politique, Raimond, comme nous l'avons vu, épouse vers 946 Berthe, nièce du roi d'Italie. Il était cependant indigne d'une aussi haute alliance, au jugement du chroniqueur contemporain Liutprand de Crémone. L'auteur lombard ne lui trouve, en effet, que des défauts : Aquitain, appartenant à un peuple qu'il dédaigne, débauché, mais ce qualificatif sévère s'applique peut-être simplement à un veuf multiple, enfin laid au physique et indigne, non seulement de l'union, mais encore du baiser. La principale intéressée ne partagea pas la délicatesse de Liutprand. Retenons que Raimond était laid et sans prestige moral, mais qu'il avait d'autres atouts.

Son testament nomme bien d'autres personnages parmi ses proches (fig. 5) et, bien qu'il n'énonce presque jamais le lien de parenté, celui-ci se déduit dans plusieurs cas. On reconnaît principalement :

- deux frères, Hugues et Ermengaud ;
- deux fils certainement adultes à cette date, Raimond et Hugues ;
- deux petits-fils ou neveux, Hugues et Raimond («*nepotes*», terme latin très imprécis, peut désigner les uns, les autres ou même de simples collatéraux). S'il s'agit de petits-fils, ils sont vraisemblablement issus du premier des précédents. Hugues «*nepos*» est en effet donné comme le successeur de Raimond pour la suzeraineté du château de Gourdon ;
- un fils encore aux mains de sa mère Berthe, également nommé Raimond ;
- la postérité de la fille d'Odoïn, clairement distinguée des autres ;

et encore des filles, nièces et petites-filles difficiles à cerner, dont plusieurs apparaissent mariées et mères. On peut risquer un tableau de cet entourage familial du comte, avec une part d'incertitude quant à la proximité des différents

membres de la famille comtale et sa complétude. Il faut y ajouter les frères et sœurs du comte, faiblement documentés : peut-être faut-il compter parmi eux Garsind, veuve de Raimond-Pons, assez probablement Hugues, évêque de Toulouse.

Ce dernier est donné comme ayant occupé à lui seul le siège épiscopal de Toulouse de 927 à 972 environ ; plus probablement, plusieurs homonymes, un oncle et un neveu, se relayèrent pendant cette longue période de quarante deux ans. Tous ne furent pas exemplaires : l'un d'eux mourut victime d'un accident de chasse évoqué par le *Codex de Roda*, une triste fin pour un ecclésiastique.

Une période obscure : les successeurs de Raimond «de Rouergue» (961-978)

Raimond «de Rouergue» mourut en 961, date de son testament. Parmi ses fils, plusieurs assumèrent des charges comtales après lui.

Le mieux cerné est le benjamin, ce Raimond fils de Berthe, né après 946, toujours nommé avec sa mère en 961, bien identifié depuis longtemps comme étant le comte de Rouergue actif jusque vers 1010.

Le *Livre des Miracles de sainte Foy* de Conques nous offre presque tout ce que l'on sait de lui : «*Raimond comte de Rouergue, fils de ce Raimond qui, si je ne me trompe, fut assassiné plus tard en se rendant au pèlerinage de Saint-Jacques, fit présent à sainte Foy, avant d'entreprendre le pèlerinage de Jérusalem dans lequel il mourut, de vingt et un vases d'argent ornés de fines ciselures en relief et dorés dans les principales parties selon les règles de l'art de l'orfèvre. Il donna aussi la selle dont il se servait ordinairement et qu'il avait enlevée aux Sarrasins dans une bataille où il fut vainqueur : elle n'était pas estimée moins de cent livres. Des parties de cette selle, détachées avec discernement, on confectionna une grande croix d'argent où l'on sut conserver les riches ciselures des Sarrasins. Elle est d'un travail et d'un art si délicat que nul orfèvre n'est capable aujourd'hui de l'imiter, ni même d'en reconnaître et d'en apprécier tout le mérite*»⁵².

Lors de la succession de son père, il était vraisemblablement tout à fait hors de course du fait de son jeune âge, même si sa mère était d'illustre origine et maîtresse d'un



52. *Liber Miraculorum Sancte Fidis*, I, 12.

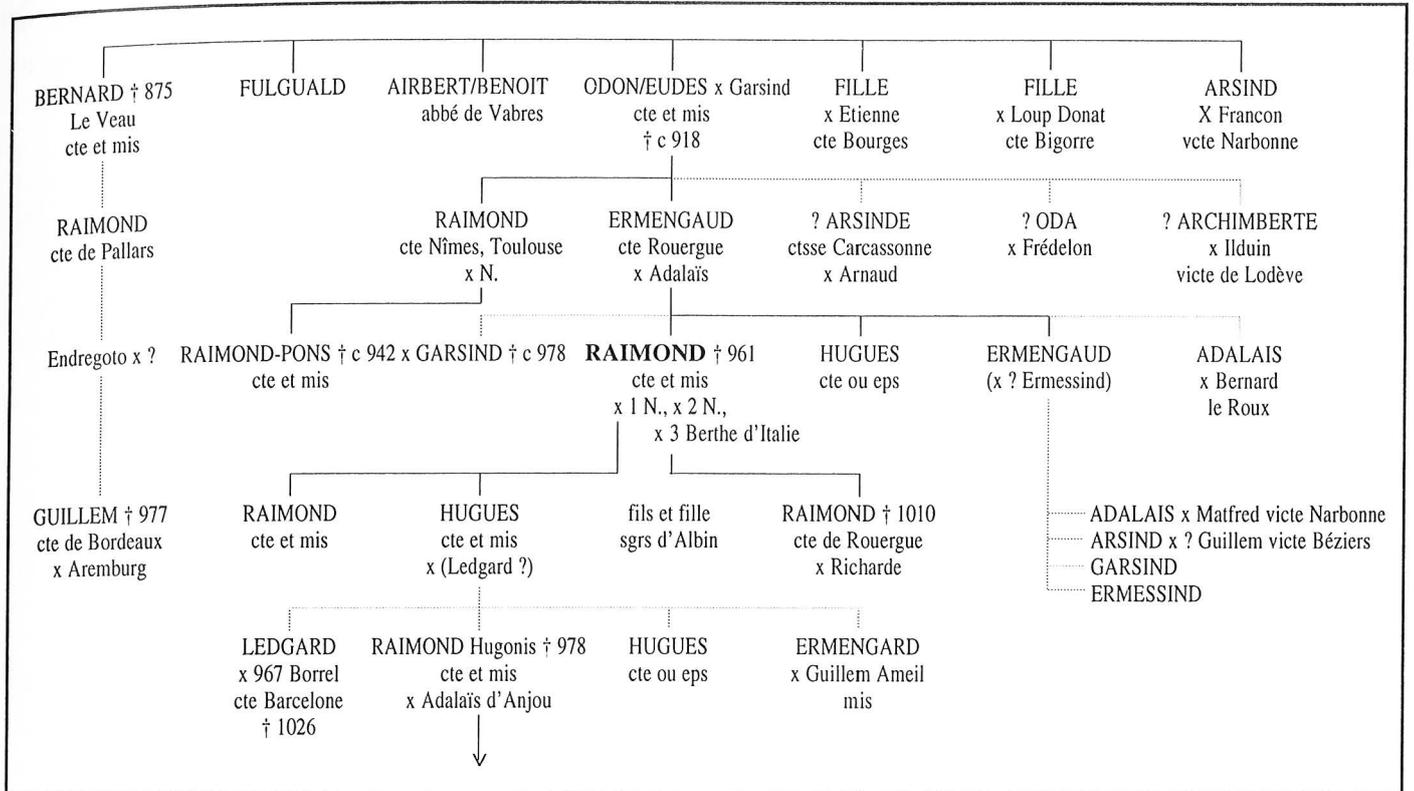


Fig. 5.

cte = comte
 mis = marquis
 eps = évêque
 † = mort
 c = env.
 x = marié à

riche douaire. Il est pourtant vrai qu'il est nommé en 961 comte en Nîmois⁵³, où sa mère et lui avaient reçu des domaines de Raimond de Rouergue, mais le comté dut lui échapper (il ne porte plus le titre de comte en 965⁵⁴) et par la suite ne sera jamais attesté dans les mains de sa descendance. Le comte Raimond qui intervient à Nîmes en 972 n'est donc pas forcément lui⁵⁵. Il épousa une dénommée Richarde, dont la famille a été discutée, et suscita deux générations de comtes indépendants de Rouergue. À ce titre on l'appellera Raimond II «de Rouergue» ou «fils Berthe», en le distinguant de son père Raimond I «de Rouergue» fils Adalaïs. On ne sait sa date d'accession au comté de Rouergue, qui n'est pas forcée d'être de beaucoup antérieure à l'An Mil : sa femme lui ayant survécu près de cinquante ans, on soupçonne le cas d'un cadet marié fort tard avec une conjointe d'âge très inégal. Ses exploits espagnols peuvent correspondre à un déplacement de «jeunesse» prolongé auprès de ses cousins catalans, faute d'une meilleure place. Sa mère Berthe demeura active longtemps en Rouergue, le *Livre des Miracles de sainte Foy* notamment en témoigne encore vers 1012 en relatant sa participation à l'assemblée de paix de Saint-Félix-sous-Rodez⁵⁶, peut-être aussi en Gévaudan⁵⁷.

La dynastie raimondine au Xe siècle (hypothèse II).

Les reconstitutions de la maison raimondine tournent autour du personnage de Raimond «de Rouergue», comte de Rouergue puis de Toulouse, mort en 961. Ses multiples mariages, répétés, ses nombreux descendants continuent de poser problèmes aux historiens. Femmes et filles demeurent quasi-inconnues.

Raimond de Rouergue, fils de Berthe, étant écarté pour longtemps, la direction des affaires revint à ses demi-frères aînés Raimond et Hugues. Ces deux personnages avaient été mis au monde par une autre femme que Berthe d'Italie. Ils étaient donc beaucoup plus âgés que leur puîné. Le premier fils, Raimond, fut presque certainement comte, car son père l'avait avantagé, le deuxième peut-être évêque.

53. *H. L.*, V, 112, col. 250.

54. *H. L.*, V, 114, col. 253.

55. *H. L.*, V, 121, col. 267.

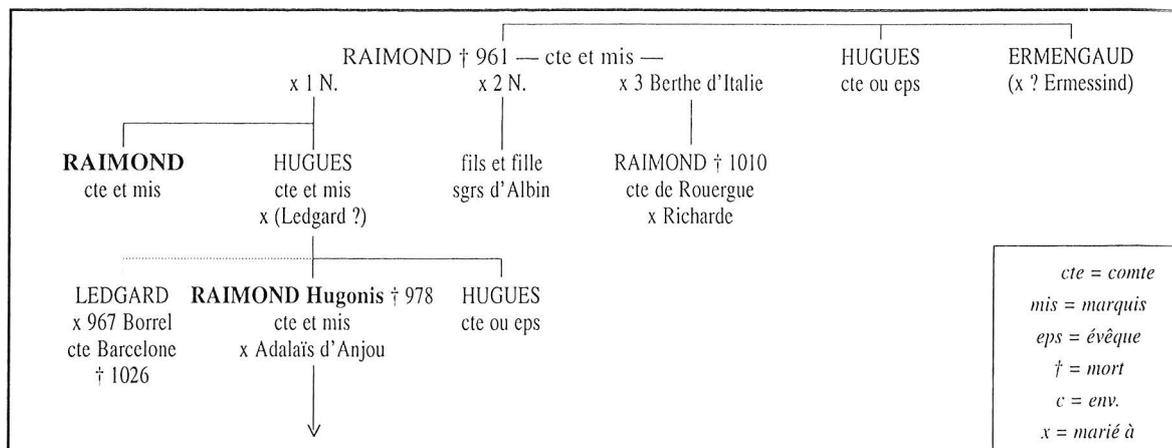
56. Biget (1991), p. 191.

57. *H. L.*, V, 156, col. 334.

Fig. 6.

La dynastie raimondine au Xe siècle (hypothèses). Entre 961 et 978, le nombre de comtes successifs et même le nombre de générations comtales nous échappent. Or il s'agit précisément de la période où, vraisemblablement, a été enterré le comte de Saint-Sernin.

Hypothèse I : Raimond et Raimond dit Hugonis appartiennent à deux générations différentes. Hypothèse II : ces Raimond n'en font qu'un.



La durée de leur règne n'est pas connue. On voit ensuite apparaître un Hugues puis un Raimond qui exerce le pouvoir comtal en 972 en Nîmois comme en Albigeois⁵⁸ ou en 971 au sud du Toulousain⁵⁹. Suivant l'interprétation de ces données, deux scénarios sont possibles (fig. 6). Si l'on voit là des successions, un comte remplaçant l'autre, ces comtes sont les deux frères, qui disparaissent, puis les deux frères de la génération suivante, déjà mentionnés en 961 comme les *nepotes* du testateur. Fils et petits-fils se succèdent en très peu de temps. Il y a eu dans l'Histoire des exemples de générations ainsi télescopées, par exemple au XVIe siècle sous les derniers Valois. Mais une telle reconstitution suppose des catastrophes successives à un rythme précipité.

Si l'on suppose, au contraire, une co-direction des comtés, le pouvoir est exercé sur l'ensemble des domaines par un «conglomérat» de consanguins, suivant des modalités qui nous échappent. La comparaison avec les autres familles dirigeantes de la région (comtes de Barcelone, comtes de Carcassonne, vicomtes Trencavel) aux Xe-XIe siècles va dans ce sens. D'après des recherches récentes⁶⁰, les structures familiales à l'âge pré-féodal s'organisent de façon horizontale ; le pouvoir est exercé de façon collégiale par des collatéraux. Au lieu d'un découpage vertical en branches, ces familles se classent horizontalement par générations qui partagent l'autorité. Notamment, les évêques de la fratrie exercent les pouvoirs comtaux comme leurs frères laïcs. Il y aurait un certain anachronisme à appliquer au Xe siècle un schéma de structure familiale verticale et agnatique, datant de l'époque féodale qui s'est inventé une conscience lignagère. Chez les comtes catalans, l'indivision familiale et une cohésion remarquable expliquent cette réalité politique que R. d'Abadal avait définie en termes de «co-gouvernement»⁶¹. Dans cette hypothèse, il n'est plus nécessaire de supposer qu'un comte a disparu lorsqu'on en voit paraître

un autre, il n'y a plus de raison de faire appel à la génération suivante, et l'on peut admettre que les comtes Raimond cités par les textes après 961 soient un unique personnage, le fils aîné de Raimond de Rouergue fils Adalaïs. Cette solution simplifie le tableau. Par ailleurs, les frères du disparu de 961, Hugues et Ermengaud, peuvent avoir leur place, peut-être même à meilleur titre que ses fils : Hugues en particulier peut correspondre à certains des comtes Hugues que nous font connaître les textes. Quant aux «*nepotes*» dont nous connaissons l'existence, ils peuvent avoir disparu par la suite sans laisser de traces, ou désigner des membres plus lointains de la dynastie.

Ces Raimond et Hugues n'épuisent d'ailleurs pas les noms de comtes que fournissent les sources contemporaines. Un Hugues avait été comte, sans doute d'Albi, du temps de Raimond-Pons. Encore un proche. Le cartulaire de Lézat mentionne en 983 dans le sud du diocèse de Toulouse et en Comminges (en principe inclus dans le comté de Toulouse jusqu'à cette date) un comte Bernard fils d'un comte Raimond et vers la même date un comte Eudes/Odon⁶². L'un ou l'autre peut appartenir à la dynastie des comtes de Carcassonne, si proche des Toulousains et possessionnée dans le comté. Il peut s'agir tout aussi bien de membres de la dynastie ignorés par ailleurs. On retrouve en tout cas en eux les aïeux des comtes de Comminges historiquement attestés au siècle suivant.

58. Biget (1991), p. 183.

59. Ourliac (1983).

60. Amado (1995).

61. Aurell (1991a), p. 288.

62. Ourliac (1983).

Crise au temps d'Adalaïs d'Anjou (978-1026)

Intervient alors un événement capital. Le comte Raimond se fait battre en bataille vers 978 par le comte de Carcassonne, Roger, aidé par l'intervention des saints protecteurs du Carcassès. Le vainqueur est fils de ce ménage Arnaud-Arsind où nous avons reconnu par hypothèse un lieutenant des Raimondins et une dame raimondine. Roger lui-même, frère d'un Odon, a épousé une Adalaïs qui doit appartenir encore à la dynastie (c'est la fille de Bernard le Roux, qui paraît correspondre à l'un des proches de Raimond I «de Rouergue», et elle tient de très près à l'évêque Hugues). Leurs enfants se nomment, on l'a vu, Raimond, Bernard, prénoms raimondins s'il en est, et Pierre, qui sera le fameux évêque de Gérone (1010-1050). C'est donc, si nos hypothèses sont fondées, que le comte de Toulouse est trahi dans sa propre famille. Ce noyau de résistance qu'était le Carcassès, s'il a bien été absorbé par la construction raimondine, aura réussi à débaucher le Raimondin qu'on lui imposait comme chef. Et la solidarité familiale n'a plus joué. Et le roi n'est plus là pour valider les nominations comtales, aidant un des membres de la famille à se faire reconnaître par les autres. À présent, l'esprit local d'un comté à forte tradition d'indépendance l'emporte sur la fidélité familiale du clan raimondin : c'en est fait de la principauté toulousaine. Le revers est d'autant plus grave que Roger est très puissamment implanté en Toulousain proprement dit, dans le Lauraguais et la partie pyrénéenne du comté où ses descendants créeront le comté de Foix.

Raimond meurt juste après cette défaite. Sa femme, qui se nommait Adalaïs⁶³, passe alors au premier plan pour quelques années. Fille du comte d'Anjou Foulques le Bon, elle était déjà veuve, avec enfants, d'un grand personnage du Sud de l'Auvergne nommé Etienne lorsqu'elle avait épousé le jeune comte de Toulouse. À nouveau libre, forte de ses douaires accumulés et de ses alliances de famille, elle représente un parti assez puissant pour tenter le roi de France Lothaire, avant-dernier de la dynastie carolingienne, qui lui fait épouser en 980 son héritier et associé le jeune roi Louis. Lauranson-Rosaz a dégagé les implications de l'épisode⁶⁴. Les rois carolingiens en difficulté reprennent pied dans le centre du royaume. Ils espèrent sans doute venir au secours de la Catalogne ravagée par al-Mansour⁶⁵. Ils s'assurent, en tout cas, des forces nouvelles pour lutter contre leurs rivaux du Nord : une nouvelle donne, pour peu que l'opération ait réussi. Mais le jeune mari ne parvient à s'imposer, ni à ses nouveaux administrés, ni à «la famille», ni à sa femme, et l'aventure aboutit à un humiliant échec. Le roi doit venir reprendre son fils, les armes à la main. La

position de l'épouse répudiée est aussi assez incertaine à l'issue de ce court épisode : Adalaïs se réfugie dans un quatrième mariage avec le comte de Provence, puis, peut-être, un cinquième mariage avec Otte-Guillaume, comte de Bourgogne.

Cette tentative de restauration du pouvoir royal était par certains côtés une perspective menaçante pour le «consortium» raimondin. Cela explique en partie les difficultés du jeune Louis à s'imposer. Son échec fut un tournant pour la dynastie comtale. Adalaïs vécut désormais en Provence, pour autant qu'on sache. Son départ laissa un vide⁶⁶, aussitôt comblé par un foisonnement de pouvoirs rivaux. En Comminges, apparaît une nouvelle dynastie comtale avec les Odon, Bernard, certainement très proches parents des Raimondins. En Rouergue, Raimond fils de Berthe, revenu d'Espagne avec son butin, s'impose comme comte vers cette période. Il s'assure aussi le patronat sur les archevêques de Narbonne, donc, probablement, le comté de Narbonnais⁶⁷. Les vicomtes de Comborn en Limousin sont, peut-être, les descendants d'un Hugues, à rattacher aussi à la souche commune⁶⁸. La dynastie lance donc des rameaux cadets démembrés. Il y a pis, car de simples alliés se font reconnaître la même autorité dans leurs domaines propres : c'est alors que s'imposent dans le sud du Toulousain les «marquis» de Mirabel, souche de la famille féodale de Marquefave ; ces seigneurs nommés Amiel, Bernard, Guillem, se rattachent à un neveu de la comtesse Garsind. En Nîmois, les Anduze usurpent à la même époque le même titre de marquis. Au-delà des Pyrénées, Ermengaud comte d'Urgel, un petit-fils de Raimond I «de Rouergue», prend en 998 le titre de «marquis des Aquitains, ou Goths», dont le terme d'Aquitains, au moins, suppose une revendication au nord des Pyrénées. Bref, le marquisat a éclaté et aucun mâle toulousain indiscutable n'est plus là pour l'assumer. Nul doute que la même période ait conforté les différentes familles de vicomtes qui réussirent si bien dans la suite à mettre en échec le pouvoir comtal. Eux aussi étaient proches parents des comtes, Thierry Stasser l'a montré pour ceux de Narbonne⁶⁹, et participaient assez au prestige de la dynastie pour tirer parti automatiquement de ses difficultés. À cette

63. Richer (1964), p. 392-395.

64. Lauranson-Rosaz (1987), p. 89-92 ; et même auteur, (1991).

65. Zimmermann (1991 a), p. 61.

66. Manifesté par l'absence d'engagement pour ou contre Hugues Capet dans cette zone, voir Jean Dufour, (1991), p. 34 et 38.

67. *H. L.*, V, col. 497-498.

68. *H. L.*, III, p. 116.

69. Stasser (1993).

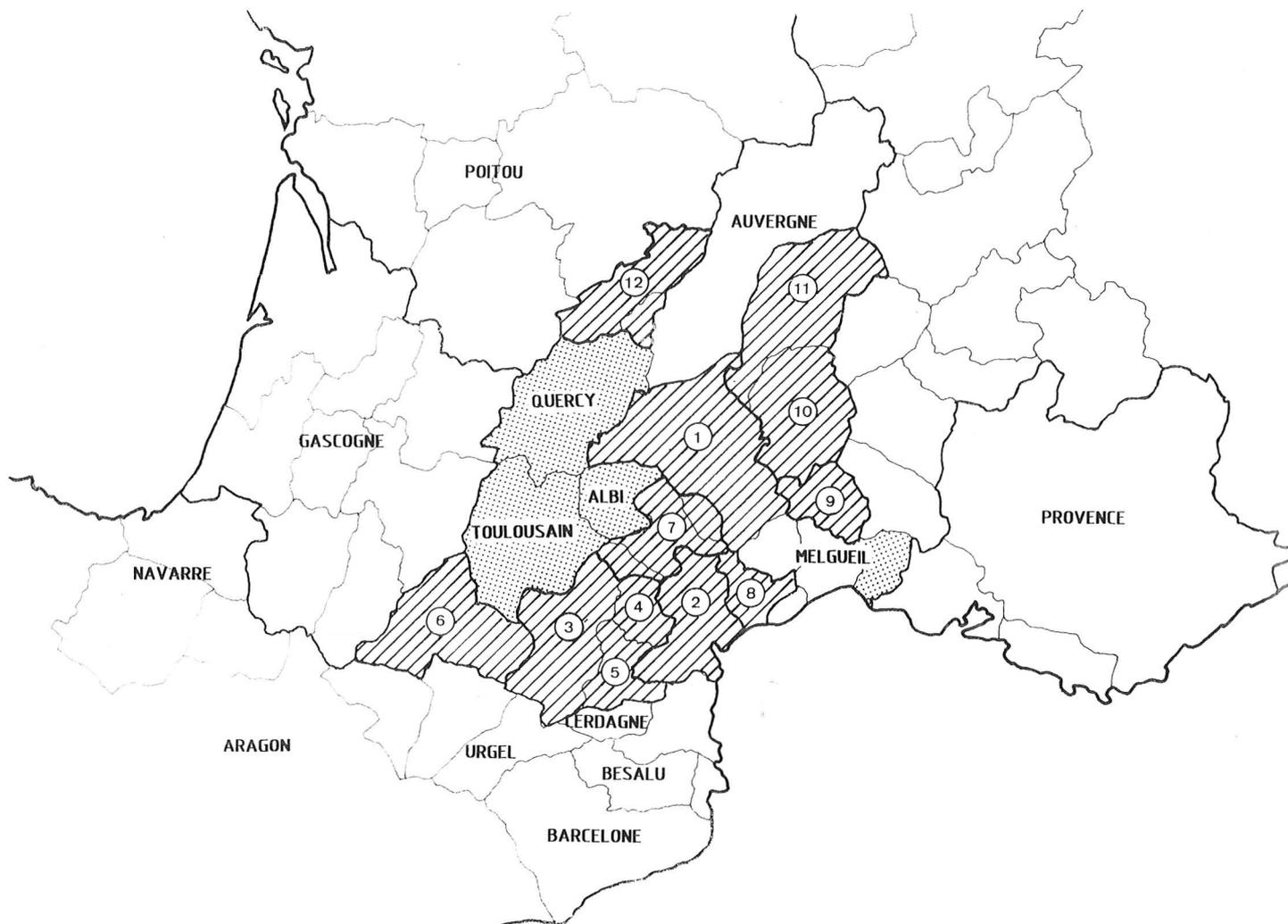


Fig. 7.

Démembrement de la principauté toulousaine vers 985.

1-2 : Rouergue, Narbonnais ;
3-4-5 : Foix, Carcassès, Razès ;
6 : Comminges ;
7 : vicomté d'Albi, Ambialet ;
8 : vicomté de Béziers ;
9 : Anduze ;
10-11 : Gévaudan, Brivadois ;
12 : Turenne.
Frères et cousins se partagent les domaines familiaux.

époque la famille qu'on appellera par la suite Trencavel cumule (depuis 956 au moins) les vicomtés d'Albi et de Nîmes et constitue comme un kyste dans les confins montagneux qui avaient jusqu'alors formé le centre de gravité des Raimondins. Encore un recul, vers l'An Mil, un comte de Carcassonne, qui s'intitule aussi marquis, s'implante par mariage dans le vicomté de Béziers, réduisant encore l'influence raimondine en Gothie. Aucun rapport hiérarchique ne paraît subsister entre tous ces petits potentats : ils ne sont pas «fidèles» les uns des autres. La désagrégation est complète (fig. 7).

Peut-être, cependant, ne faut-il pas s'exagérer le chaos que paraît impliquer une atomisation aussi poussée. La transmission au fils de Raimond et d'Adalaïs d'Anjou de ses comtés de Toulouse, Quercy, Albi et Nîmes ne paraît avoir fait aucune difficulté. Le pouvoir reste concentré dans les mains d'un petit nombre de personnages dont les liens de

parenté demeurent extrêmement étroits. On pourrait même supposer, avec un peu d'optimisme, que la répartition des fonctions se soit faite presque à l'amiable et que les structures familiales du clan dominant aient suffi à régler certaines des rivalités les plus aiguës, ou encore que cette configuration répondait en partie à des choix raisonnés. Par exemple, la création de «marquis» en Toulousain pourrait s'interpréter comme l'établissement d'un rempart toulousain contre la famille de Carcassonne. Rien de cela n'est certain, mais nous avons vu comment une sorte d'indivision prévalait à la même époque dans la Catalogne voisine, sans crise particulière.

En tout cas, les rivaux de la branche toulousaine étaient exposés aux mêmes risques de désintégration : si la dynastie de Rouergue n'eut qu'un héritier par génération, celle de Carcassonne se multiplia, partageant plusieurs fois son patrimoine. La prolifération des branches cadettes, dans

certaines de ces dynasties réduites, allait donc précipiter cette évolution aux générations suivantes. À quelques nuances près, on retrouve ce phénomène de dissolution d'une principauté un peu partout dans l'Occident chrétien, soit à la même époque, soit un peu plus tard. Tout pouvoir confisqué par une famille et dévolu selon le droit privé se morcelle, de même si des règles successorales modifiées *ad hoc* ne viennent pas l'empêcher. Les chocs provoqués par échecs, fausses manœuvres et batailles perdues ne fournissent que l'occasion. Certaines principautés réagiront avec succès, comme la Catalogne galvanisée par la proximité des Sarrasins. Les Raimondins ne parviendront pas à reconstituer une construction cohérente. Certains signes témoignent de cet échec. Dans les années 1020-1030, un peu partout dans le royaume les principautés les plus fortes patronnent la rédaction de textes historiques pour conforter leur pouvoir⁷⁰. Rien de tel dans notre zone : les abbayes familiales de Vabres et de Saint-Pons paraissent même ne plus disposer pour longtemps du patronage comtal.

L'effondrement du pouvoir central s'accompagne-t-il d'une crise de la société tout entière, d'une destruction des équilibres et des structures politiques ? Le phénomène qui a été largement étudié en Provence⁷¹, en Catalogne⁷², en Auvergne⁷³, a été défini, même si ce point est actuellement contesté⁷⁴ comme une violente rupture sociale, une «révolution féodale». Les exactions de l'aristocratie de base, la classe des *milites* ou chevaliers, provoquent l'instauration d'une société féodale où la puissance publique est exercée par chaque petit seigneur sur ses domaines et où les relations entre ces pouvoirs passent par des serments de subordination d'homme à homme (fig. 8). Dans les différentes régions étudiées, le schéma comprend des éléments identiques : guerres internes aux comtés, voire état de trouble armé généralisé et comme ordinaire, installation de nombreux châteaux non permis par une autorité publique à côté des quelques forteresses comtales existantes ; mise en place de la seigneurie «banale» qui voit un simple grand propriétaire assumer le «ban», le pouvoir public de contrainte, sur la zone environnant sa forteresse et imposer de lourdes contributions nouvelles aux paysans ; division de la classe des paysans libres, les plus aisés rejoignant les classes dirigeantes en devenant leurs hommes de mains, les autres soumis au pouvoir foncier et banal des seigneurs ; enfin, mouvements de résistance armée contre les sires fauteurs de désordre avec une impulsion ecclésiastique.

Il est certain que notre zone a suivi l'évolution générale. Le système judiciaire carolingien s'y dégrade puis disparaît vers l'An Mil, les éléments d'une société féodale s'y mettent en place. Dans le détail, les nuances locales peuvent être



importantes. Un point essentiel est la question du pouvoir comtal : l'effondrement de la principauté toulousaine ne ruine pas forcément l'autorité de chaque comte à l'intérieur de son comté, cadre, comme nous l'avons vu, de l'essentiel de la vie publique. De ce point de vue, le tableau des pays raimondins est contrasté. La création d'un comté de Comminges, l'indépendance du Rouergue en soi ne mettent pas en cause le cadre comtal. Cependant un peu partout les vicomtes, en précisant l'assise géographique de leur pouvoir, rompent l'unité de leurs comtés respectifs. Le cas extrême est celui des futurs Trencavel, dont la domination est assise

Fig. 8.

*Guerrier à pied,
chapiteau de l'abbaye
de Conques.
Une nouvelle société,
«féodale», se met en
place.*

70. Mussot-Goulard (1982), p. 23.

71. Poly (1976), p. 172-179.

72. Bonnassie (1975).

73. Lauranson-Rosaz (1987).

74. Barthélemy (1993).

aux confins d'Albigeois et de Rouergue, empiétant sur les deux comtés, même sans mentionner leur puissance en Nîmois. Là est peut-être le changement qui aura les plus grandes conséquences sur les populations. L'autorité publique devient plus proche, certainement plus pesante, et l'évolution s'accompagne sûrement de conflits aux nouvelles frontières de ces «principautés». Mais il est certain que les vicomtes n'ont pas gardé un monopole de la «violence légale». De moindres seigneurs, qui exerçaient déjà une autorité traditionnelle sur leurs tenanciers, se sont fortifiés dans leurs domaines, ont édifié châteaux majeurs et simples mottes et étendu leur pouvoir sur des voisins libres⁷⁵. Ce mouvement doit avoir été ressenti comme de l'anarchie, par rapport aux conceptions politiques de l'âge précédent. Il n'a pu aller sans contrainte des populations et tensions sociales. Désordre et abus de pouvoirs, à coup sûr, ont été favorisés. Les signes de violences ne sont pas absents dans les domaines raimondins : le *Livre des Miracles de sainte Foy* de Conques, rédigé après l'An Mil, relate de fort nombreux exemples d'exactions perpétrées par les possesseurs de châteaux ou les nobles de moindre rang, en Rouergue, en Quercy ou en Albigeois. Les éléments les plus modestes de la parentèle comtale que l'on reconnaît dans la plupart des *châtelains* bien identifiés⁷⁶, entretenaient en effet des troupes fournies de *milites*, de chevaliers qui étaient des guerriers spécialisés. Signe clair de l'existence des problèmes, les évêques en effet prennent en mains, à partir de 994, un premier mouvement de réaction contre les fauteurs de troubles, la Paix de Dieu. Enfin, un peu partout, les vigueries et *ministeria* furent remplacés par des mandements ou châtelaneries dont la signification est claire.

L'évolution des structures politiques dans la région ne fait donc pas de doute. «Révolution féodale» n'est pas forcément le terme qui convient. «Féodale», c'est-à-dire fondée sur une généralisation des serments et des concessions de fiefs, le mot a déclenché une problématique abondamment discutée⁷⁷ dans laquelle il est difficile d'entrer, mais on peut conclure que dans notre région il est encore trop tôt pour en parler au Xe siècle : un certain esprit «romain» fait que les relations demeurent d'ordre contractuel. Révolution ? Le terme suppose une mutation brusque, où tous les éléments énumérés plus haut sont présents et connectés. La chronologie des troubles demanderait à être précisée : elle ne peut être identique à celle de l'Auvergne, où les violences sont favorisées par les compétitions militaires des années 960⁷⁸, ni de la Provence, où c'est seulement vers 1010 que les sires se retournent contre leurs comtes⁷⁹, ni de la Catalogne où le pouvoir comtal n'est affecté que vers 1020⁸⁰. Il est hasardeux de mettre un phénomène aussi vaste que, par exemple, la

mise en place de la seigneurie banale, en relation étroite avec des péripéties dynastiques toulousaines que nous ne connaissons que très imparfaitement. Il est prématuré de calculer la portée sociale des troubles sur une société qui, dans le Midi toulousain ou le sud du Massif central, n'avait pas subi les mêmes dommages que l'Ouest ravagé par les Normands, qu'une Catalogne exposée au péril califal ou qu'une Provence où Poly a montré que la classe moyenne des alleutiers avait été décimée et ses institutions représentatives, comme le plaid général, supprimées, réduisant la vie politique à la confrontation entre le comte et ses lieutenants⁸¹. Malgré la persistance constatée de structures sociales «antiques»⁸² dans les hautes terres centrales, un changement eut bien lieu : il n'en est que de constater que la société au milieu du XIe siècle se fonde sur des bases nouvelles que l'on peut appeler féodo-vassaliques.

En retour, ces mutations étaient une sérieuse menace pour le pouvoir comtal raimondin, même s'il participait au mouvement sur ses domaines propres et à son profit. L'équilibre nouveau ne pouvait lui assurer le pouvoir qu'il exerçait vers 900. Pourtant l'Église lui vient en aide, contrairement aux apparences. Les évêques sortent quelque peu de la conception qui avait prévalu auparavant, où le maintien de l'ordre était de la compétence des laïcs, c'est vrai, mais force est de remarquer que les évêques d'une région où à cette date le pouvoir comtal reste fort comme la Catalogne ont, eux aussi, pris la direction de tels mouvements⁸³. Les princes ne sont pas exclus du mouvement de la Trêve de Dieu, peut-être même en ont-ils l'initiative. En tout cas il s'agit encore d'une action conjointe, et l'opposition systématique des clercs aux laïcs, qui s'imposera au XIe siècle, est encore loin⁸⁴. Simplement, là où les comtés sont démembrés en droit ou en fait, les évêques se retrouvent seuls à garder une compétence intacte, avec plusieurs partenaires laïcs dont les ressorts sont moindres. Dès lors, la vieille conception carolingienne d'autorité biface, à laquelle

75. Bonnassie (1980), p. 17 et suiv.

76. Amado (1991) pour le Biterrois.

77. Lewis (1964), p. 247-259 ; *Structures féodales et féodalisme* (1980) ; Poly et Bournazel (1980), p. 335-348.

78. Lauranson-Rosaz (1987).

79. Poly (1976).

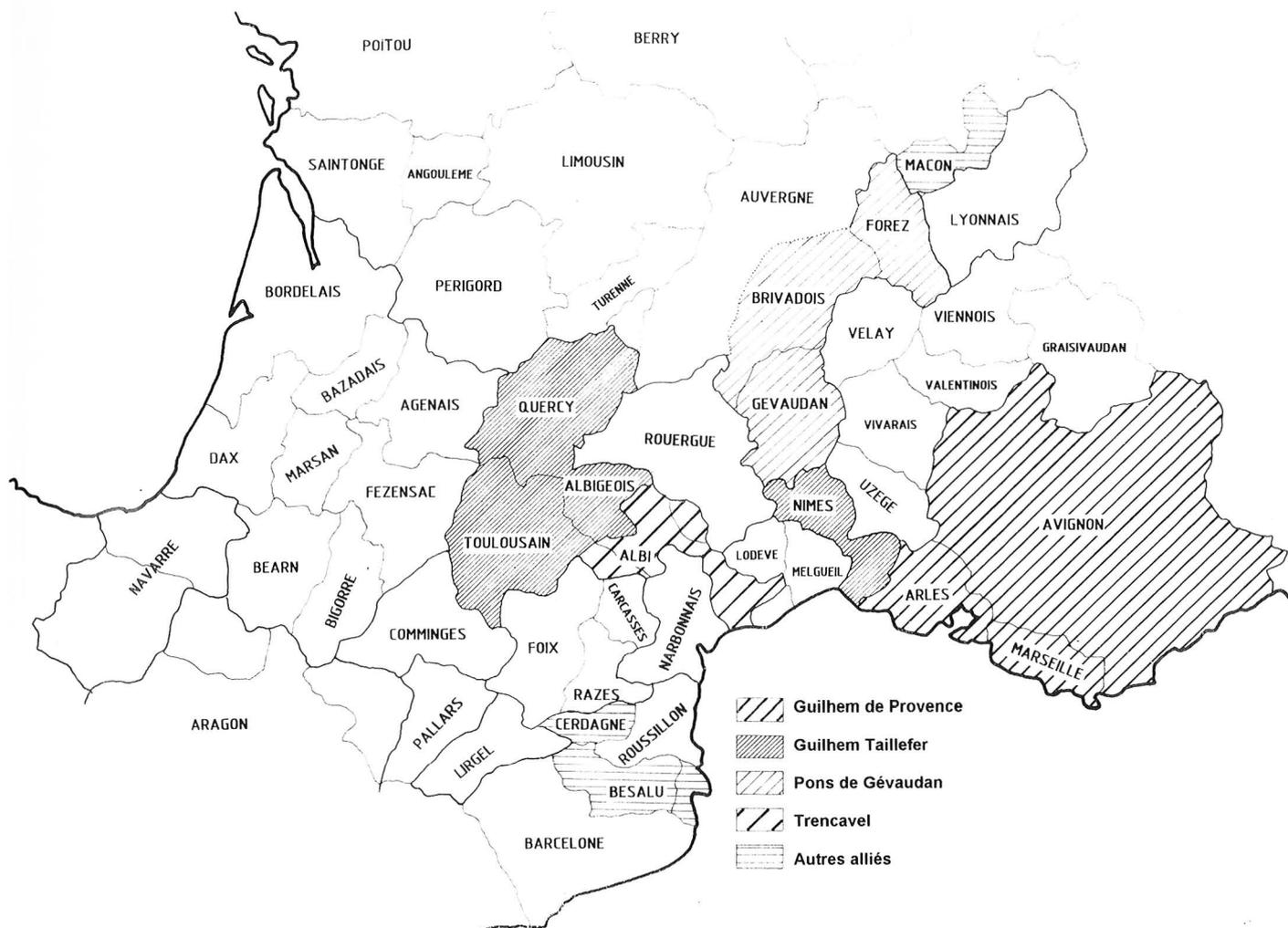
80. Bonnassie (1975).

81. Poly (1972) ; Aurell (1991), p. 159.

82. Lauranson-Rosaz (1987, 1991) ; Ourliac (1993), p. 296.

83. Freedman (1991), p. 177.

84. Biget (1991), p. 187.



on continue de s'accrocher, met au premier plan le pôle ecclésiastique, mais c'est pour la défense des pouvoirs traditionnels.

La dynastie fut certainement gravement affectée par la conjoncture des vingt dernières années du Xe siècle. La société aussi, bien entendu. Bref, graves chamailleries parmi les puissants, oui ; effacement d'un pouvoir comtal unique, aussi, mais au profit de l'aristocratie moyenne plutôt que de la petite ; malheurs pour les sujets et réaction de ceux-ci encadrés par certains éléments du clergé, certainement. Cependant, sur tous ces phénomènes on porte actuellement un jugement plus contrasté et moins négatif ⁸⁵, d'autant qu'ils s'accompagnent d'un net développement économique, d'une circulation monétaire plus importante, de la création d'agglomérations nouvelles. Détail révélateur, pour la première fois, des textes témoignent du luxe dans lequel

vivaient les dirigeants, que ce soient Raimond de Rouergue ou son cousin l'archevêque de Narbonne Ermengaud ⁸⁶.

La comtesse de Provence Adalaïs d'Anjou n'avait d'ailleurs pas disparu de la scène. Son avant-dernier mari le comte de Provence était, outre-Rhône, un dirigeant fort, un restaurateur qui avait chassé en 972 les musulmans de ses domaines ⁸⁷ et dont l'autorité n'était pas discutée. Peu présente en Toulousain, mais très considérée par son mari provençal, jusqu'à la mort de celui-ci en 993, puis en quelque sorte «régente» du marquisat de Provence, elle n'était ni déçue

Fig. 9.

Les enfants d'Adalaïs d'Anjou. Demi-frères et beaux-frères dominent le Midi.

85. Biget (1991), p. 187 et suiv.

86. H. L., V, 164, col. 349, testament d'Ermengaud, v. 1005.

87. Sénac (1982), p. 40-44.

ni marginalisée. Il serait imprudent de prétendre reconstituer aujourd'hui sa part personnelle dans la grande politique du temps, où se manifestent beaucoup d'autres acteurs, mais maints indices font comprendre qu'elle restait active et même énergique. Le jeu d'alliances et de rivalités des comtes d'Anjou, dans le Nord, les partisans et les adversaires du mouvement de la paix de Dieu dans le Midi formaient le cadre de combinaisons⁸⁸ dont son frère évêque du Puy-en-Velay, ses fils de Gévaudan, son fils toulousain et son fils provençal étaient les principaux exécutants. Le temps ne lui a pas manqué, jusqu'à sa mort intervenue en 1026 à Montmajour en Provence. Avec quelques-unes de ses parentes, elle a pratiqué une brillante politique de mariages destinée à resserrer autour d'elle un réseau d'alliés puissants et de subordonnés dévoués (fig. 9). Sa fille Constance de Provence épousa vers l'An Mil le roi Robert, deuxième de la dynastie capétienne. Ce monarque apprécié dans la région⁸⁹ pour sa politique ecclésiastique chevaucha à travers son royaume jusqu'en Toulousain, passant de Brioude au Puy, à Nîmes, Saint-Gilles et Toulouse, revenant en France par Castres, Saint-Antonin et Conques, de mars 1019 à avril 1020⁹⁰ : par piété, certainement aussi par politique. Adalaïs maria Guillem, le fils qu'elle avait eu de Raimond de Toulouse, avec une de ses nièces provençales. On peut cerner d'autres mariages politiques arrangés sous son influence : un de ses fils auvergnats, Pons, comte de Gévaudan, est casé en secondes noces avec une rouergate, encore une Ledgard, non précisément située dans la dynastie ; le beau-fils de Pons est lié par mariage avec le comté pyrénéen de Pallars ; les comtes d'Auvergne, de Mâcon, le comte catalan de Besalu intègrent aussi le premier cercle de famille provençal. Comme en d'autres temps la reine Victoria, Adalaïs sur ses vieux jours siégeait au sommet de la pyramide respectueuse de ses descendants sur lesquels elle a pu éventuellement exercer une influence effective quand le besoin s'en faisait sentir. Par exemple lors du sombre drame qui vit, vers 1016, son fils le comte Pons de Gévaudan se faire assassiner par son beau-fils Artaud de Forez⁹¹. Mais le respect envers une aïeule ne remplace pas un pouvoir fort. L'abandon par Adalaïs de ses responsabilités toulousaines n'est donc pas total, mais à l'autorité directe se sont substitués des moyens beaucoup plus détournés. Ajoutons que vers 1010 ses difficultés en Provence même interdisent à cette très vieille dame toute initiative au dehors ; au contraire, elle appelle à son aide ses gendres et ses descendants : le comte de Besalu se noie dans le Rhône en venant à son secours. En Toulousain, elle a déjà passé la main depuis de longues années au fils qu'elle avait eu de Raimond de Toulouse.

Celui-ci, Guillem, surnommé Taillefer, comte de Toulouse, Nîmes, Quercy, Albigeois, nous apparaît le plus souvent dans un contexte provençal, ce que les attaches familiales de sa mère et de sa femme suffisent à expliquer. Après lui, ses descendants (fig. 10) auront toujours un pied dans la région du Bas-Rhône, et plusieurs d'entre eux négligeront nettement leurs intérêts toulousains. Or, l'évolution du pouvoir en Provence aboutit, au cours du siècle suivant, à une situation de plus en plus complexe d'indivision familiale, très néfaste pour l'autorité comtale. Au XIIe siècle, ce sera l'interminable partage armé entre les trois branches subsistantes, nos comtes de Toulouse, les comtes d'Urgel-Forcalquier et les comtes de Barcelone. L'accroissement provençal se révélera alors pour les Toulousains un handicap de plus en plus prononcé pour mener une politique territoriale cohérente.

Les comtes de Toulouse au XIe siècle

Guillem Taillefer (vers 998-1037)

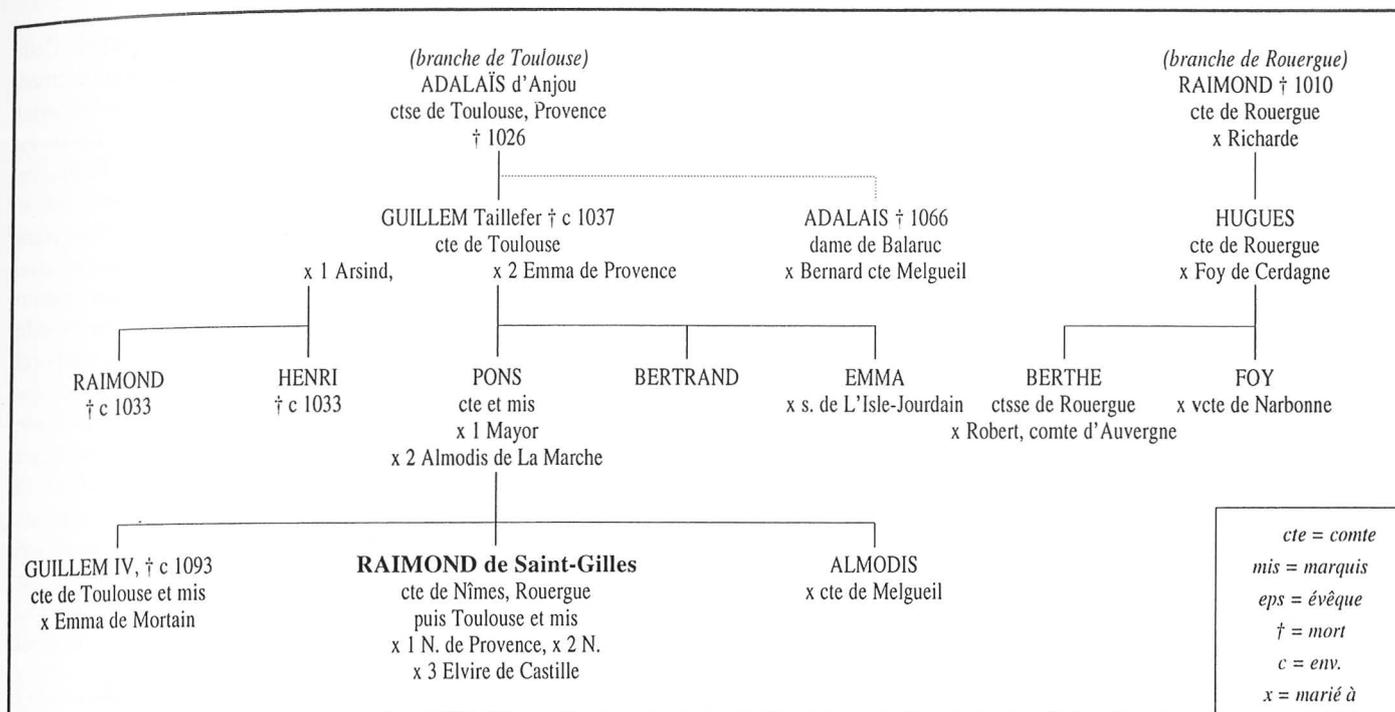
Dans l'immédiat Guillem, auquel est resté attaché le surnom de Taillefer, ne se désintéresse pas autant de ses domaines de l'Ouest qu'une documentation déficiente le donnerait à penser. Il a vraisemblablement bataillé aux confins du Limousin, reprenant dans cette zone le très ancien contentieux avec la maison de Poitiers. On le voit ravager Muret, sur la Garonne, ce qui indique qu'il ne s'est pas résigné à l'amointrissement des droits comtaux dans le sud du Toulousain. Si la dynastie de Comminges a perpétué une existence indépendante, les marquis de Mirabel semblent avoir été remplacés sous le joug à la suite de ces opérations : en tout cas, ils ne revendiquent plus le titre de marquis à partir de cette date. Les Anduze également rentrent dans le rang. Il faut donc créditer Taillefer d'une consolidation, sinon même d'une récupération partielle du terrain perdu. Et le prestige du possesseur de tant de comtés accumulés est indéniable.

88. Lauranson-Rosaz (1987).

89. Dufour (1989), p. 41-42.

90. La datation discutée est celle de Lauranson-Rosaz (1987), p. 442 et suiv. Voir Bautier (1965) pour le texte d'Helgaud.

91. *Liber Miraculorum Sancte Fidis*, I, 19 ; Lauranson-Rosaz (1987), p. 439.



Sa vie familiale est mieux connue : deux mariages, le premier avec une Arsinde, longtemps stérile avant de lui donner, grâce à l'intervention de sainte Foy, un Raimond et un Henri qui ne lui succéderont pas ; le deuxième avec Emma, fille de Roubaud de Provence, qui engendre Pons et Bertrand. Les noms des filles n'ont pas été transmis, mais nous sommes à peu près sûrs d'une Emma (donc du deuxième lit) qui, casée avec un seigneur de l'Isle-Jourdain, sera mère du grand évêque réformateur de Comminges, saint Bertrand ⁹².

Pons (1037-1061) et Guillem IV (1061-1093)

Ses successeurs poursuivront leurs efforts dans la même direction avec plus ou moins d'éclat. On a montré l'ampleur de leur politique matrimoniale pendant cette période ⁹³. Pons s'allie successivement en 1037 avec Mayor, peut-être une fille de la maison Trencavel ⁹⁴, puis avec Almodis qui vient des comtes de La Marche, en Limousin. Cette dernière alliance s'explique encore une fois par le désir d'affaiblir les comtes de Poitiers/ducs d'Aquitaine, ce qui témoigne de la permanence des données politiques sur deux siècles. Almodis de La Marche est à nouveau une spectaculaire figure de femme dans une dynastie qui n'en a pas manqué : avant d'entrer à Toulouse, elle avait déjà milité contre le duc

d'Aquitaine en se mariant avec le seigneur poitevin rebelle de Lusignan, puis celui-ci l'avait répudiée. Son passage à Toulouse est fécond mais bref, car elle se fait enlever par le jeune comte de Barcelone. Par la suite, elle joue en Catalogne un rôle de premier plan auprès de ce troisième mari, jusqu'au jour où un beau-fils la fait abattre (1071). Pour autant elle n'a pas entièrement négligé ses deux fils toulousains, Guillem IV de Toulouse et Raimond dit de Saint-Gilles ⁹⁵. Comme Adalaïs d'Anjou, Almodis se signale comme marieuse. Comme elle aussi, elle réussit mieux ses affaires personnelles que celles de la dynastie raimondine.

On notera que les relations avec les comtes de Barcelone demeurent curieusement amicales, même après le scandale d'un adultère et d'un enlèvement : d'évidence, les deux dynasties ne sont pas encore les rivales qu'en fera surtout le contentieux provençal du XIIe siècle et les vues de Barcelone sur le Languedoc. C'est qu'entre leurs domaines respectifs subsistent encore de petites principautés pyrénéennes qui

Fig. 10.

La dynastie raimondine au XIe siècle. Deux branches possèdent respectivement Toulouse et le Rouergue jusqu'à la fin du XIe siècle où Raimond de Toulouse parvient à récupérer ce dernier et refait l'unité de la dynastie.

92. Contrasty (1941), p. 187.

93. Débax (1988).

94. La donation en douaire de Pons à Mayor est, en effet, retranscrite dans le cartulaire des Trencavel.

95. Aurell (1991a), p. 326-329.

doivent jouer par intermittences le rôle d'ennemi commun, les comtés de Besalu, de Roussillon, de Cerdagne, et bien sûr de Carcassonne, Razès et Foix, ces échardes pour les Toulousains. C'est Almodis qui commença l'action séculaire des comtes de Barcelone au nord des Pyrénées. Mais son rôle dans cette zone ne profita qu'à sa postérité barcelonaise, au clair détriment de la toulousaine. Elle et son mari le comte Ramon Berenguer Ier achètent des droits sur le Carcassès, le Razès et le sud du Toulousain, employant à l'affaire beaucoup des bonnes monnaies sarrasines que leur procuraient les tributs des petits royaumes de la frontière. Guillem et Raimond de Saint-Gilles ne purent que tolérer les achats maternels, mais ceux-ci étaient désastreux pour les Raimondins et pesèrent lourdement sur eux au siècle suivant.

Ce n'était évidemment pas le seul problème à résoudre pour maintenir leur pouvoir, ni même le principal. Pour traiter en un mot de phénomènes complexes qui ont été extrêmement étudiés et ont fait l'objet de mises au point récentes⁹⁶, cette génération avait à compter avec une situation de la société et de l'Église qui avait évolué brutalement depuis le début du siècle, au rythme d'une croissance accélérée. Pour la société, il s'agit de la continuation des mutations du siècle précédent qui avaient donné une part de la puissance politique aux lignages des châtelains et même de leurs chevaliers. Ceux-ci avaient renforcé leur position, et s'étaient approprié une autorité sur la population qui les rendait invulnérables aux anciens pouvoirs comtaux, ingouvernables. D'autant qu'ils se multipliaient en nombre par suite d'une croissance démographique de plus en plus affirmée. Mais cette vitalité même comportait son revers. Les seigneuries se fragmentent à l'infini, entraînant la déchéance de leurs membres, si les familles ne s'imposent pas une discipline successorale nouvelle, en empêchant filles et cadets d'hériter de la puissance publique et des droits sur la terre. Moins net dans le Midi qu'en d'autres régions, ce «resserrement lignager» y est néanmoins perceptible. Voilà un phénomène social, presque intime, qui ne va pas sans tensions et rancœurs. Les vocations religieuses constituent un exutoire parfois vital. Le XIe est aussi un siècle où les seigneuries se structurent. Le fief devient la base de redistribution des pouvoirs et des revenus. Les serments féodaux commencent à constituer une pyramide féodale⁹⁷. Quant à l'Église, elle était remuée par des ferveurs et des inquiétudes nouvelles. Les moines n'avaient jamais été aussi dynamiques, constituant des réseaux immenses sur lesquelles l'épiscopat n'avait plus aucune prise, car ils dépendaient directement de Rome. L'institution séculière subissait largement une autre mutation. Elle échappait de plus en plus aux grandes familles

traditionnelles au profit de plus minces lignages. Cette évolution est l'aspect social d'un conflit singulièrement âpre que l'on a désigné sous le nom général de Réforme grégorienne. Les réformateurs voulaient purifier la vie religieuse séculière. Ils s'attaquaient, sous le nom de simonie, aux vieux échanges de services entre pouvoir laïc et ecclésiastique, et en particulier à leurs aspects financiers. L'élection des évêques devait revenir librement aux chapitres cathédraux, sans intervention du pouvoir laïc, sans cadeaux ni tributs. L'Église devait être indépendante du Monde, donc se bâtir une autonomie même dans le domaine temporel. C'était ruiner tout l'ordre ancien, politique autant que religieux, et porter un conflit dans chaque ville épiscopale. Le pape protégeait ce mouvement qui regroupait notamment les moines, les chanoines réformés et autres clercs de second rang. La cible principale était les évêques ancienne manière, rarement indignes personnellement mais impliqués dans leurs politiques familiales. Leurs successeurs appartenaient aux milieux châtelains. Nouvelle crise, des plus inquiétantes pour les Raimondins dont le pouvoir tenait pour une bonne part à ces relations privilégiées.

Les deux phénomènes qui menaçaient la dynastie minaient tout autant ses rivaux, les familles comtales et vicomtales du Midi. S'opposer au mouvement de réforme ou l'encourager était également périlleux à terme, mais dans le second cas on s'alliait aux forces vives avec la perspective de diriger le mouvement pour son profit, ou du moins pour la ruine de ses adversaires. De même que le comte Pons avait secondé les mouvements de paix, ses enfants s'engagèrent tous deux de la manière la plus déclarée dans le camp grégorien, s'assurant la reconnaissance des éléments progressistes de l'Église et aussi des *milites*.

Les deux fils de Pons et d'Almodis de La Marche se partagèrent les domaines paternels, l'aîné recevant Toulouse et ses annexes occidentales, le cadet le Nîmois avec l'abbaye de Saint-Gilles dont il prit le nom. Ces deux personnages mériteraient un exposé plus poussé que ce n'est le lieu ici⁹⁸. Leurs règnes jumeaux sont l'occasion d'un élargissement des horizons de la dynastie, vers le monde normand⁹⁹ prédominant sur la scène politique et vers la papauté.

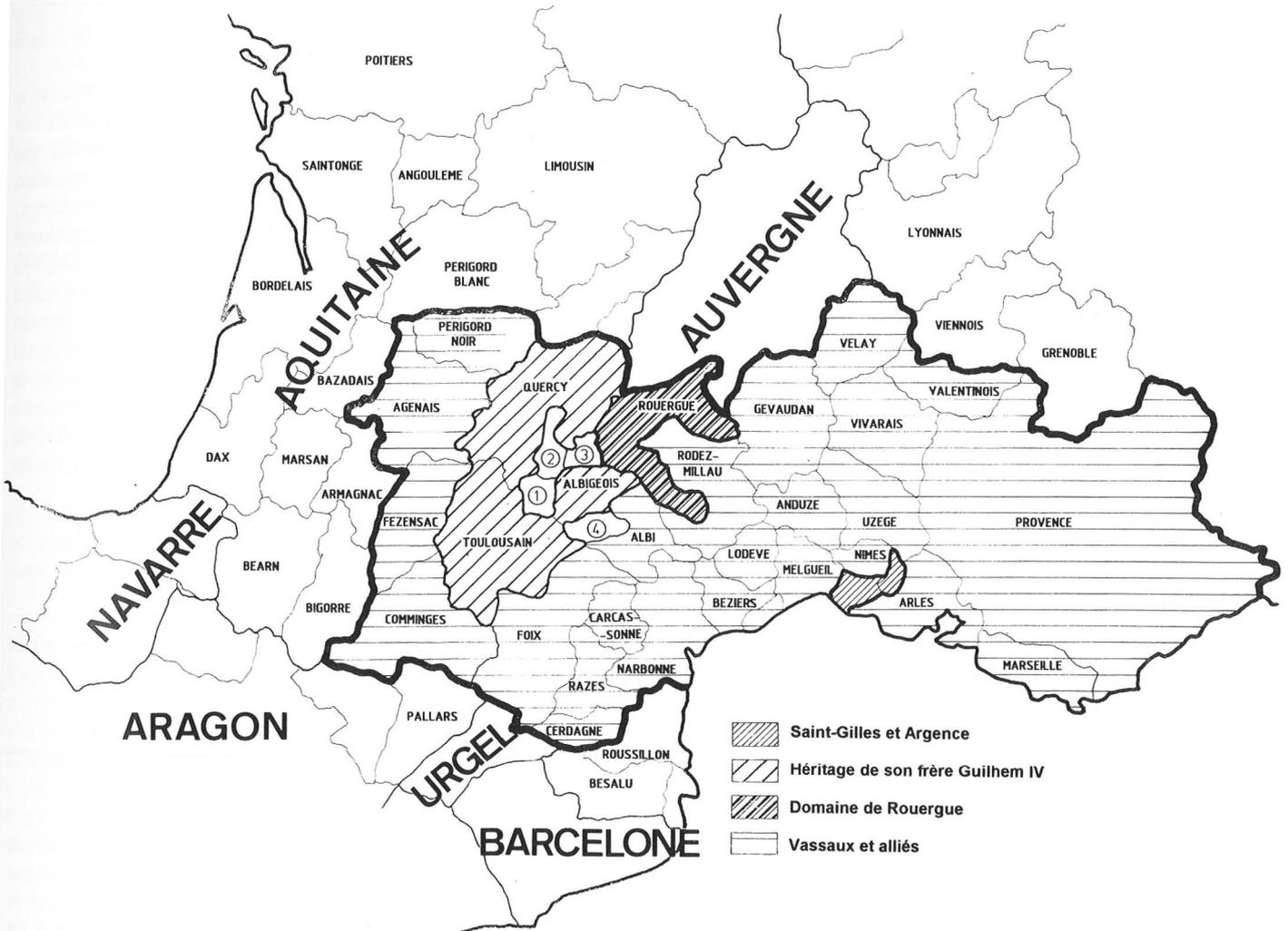


96. Biget (1991), p. 196.

97. On a conservé une centaine de serments féodaux du XIe siècle pour le domaine des Trencavel ; les archives des comtes de Toulouse ont, par contre, été perdues.

98. Hill (1960), Zerner (1989).

99. Débax (1988).



Guillem IV eut de très larges prétentions territoriales, revendiquant une influence sur les marges gasconnes et limousines du comté de Toulouse jusqu'au Périgord. Sa politique de soutien au Pape l'entraîna vers la Terre sainte où il semble qu'il soit mort après un séjour attesté en Hongrie en 1093¹⁰⁰. Il laissait une fille mariée au comte de Poitiers, ce qui créa bien des difficultés à ses successeurs.

Raimond de Saint Gilles (1093-1105)

Le deuxième fils d'Almodis, Raimond de Saint-Gilles, récupéra à main armée les domaines de son frère et le Rouergue. Il réussit à l'extrême fin du XIe siècle à reconstituer une principauté d'un poids comparable à celle de Raimond-Pons au milieu du Xe siècle (fig. 11).

Les terres qu'il administrait réellement n'étaient pas très considérables en comparaison de ses ancêtres, sa zone

d'influence, en revanche, était plus large : elle incluait la Provence où il partageait le pouvoir avec un grand nombre de cousins en indivis, et ses vastes marges nord où la dynastie n'avait jamais pénétré antérieurement. Du côté de l'Ouest, toute une frange de l'Aquitaine, avec les comtes de Périgord, de Fézensac et d'Astarac, avait noué des liens d'hommage ou d'alliance, d'ailleurs non-exclusifs. Les mérites personnels et l'ascendant du comte borgne étaient pour beaucoup dans cette restauration. Il ne réussit pour autant à effacer à peu près aucune des faiblesses de la construction politique toulousaine. L'indépendance des vicomtes était un fait acquis et leur politique de concentration de domaines ne fit que l'aggraver par la suite. En l'absence de sources (les archives des comtes de Toulouse ont été



100. Histoire de la Hongrie (1984).

Fig. 11.

Raymond IV de Saint-Gilles. Appuyé sur un domaine restauré, le «comte borgne» devient le «roi du Midi».

perdues), on ne sait s'il avait réussi à s'attacher les vicomtes par des serments féodaux tels que ceux que les Trencavel, par exemple, ont fait prêter aux châtelains de leurs domaines. Raimond de Saint-Gilles sut du moins entraîner ses alliés dans des expéditions contre ses rivaux, puis contre les ennemis de la réforme grégorienne, et enfin les engager dans l'aventure de la première croisade. Il en fut un des chefs les plus prestigieux, admiré même par ses adversaires, le seul des princes croisés soucieux de l'alliance avec Byzance. Cette aventure orientale était-elle une perte pour la dynastie raimondine ? On lui a reproché d'aller récolter du prestige au lieu de sagement arrondir ses domaines comme le Capétien. Mais Raimond n'avait pas la rente de situation de ce dernier. Seul son dynamisme transformait à son avantage les inextricables problèmes que lui avaient légués ses prédécesseurs. Grâce à cet activisme militaire, la famille toulousaine fit, à nouveau, grande figure dans son temps.

Conclusion

Raimond de Saint-Gilles a éclipsé ses prédécesseurs. La mémoire dynastique des derniers Raimondins part de lui. L'oubli de ses aïeux est injuste, puisqu'ils avaient déjà mis en place, pour l'essentiel, les bases de son pouvoir cent cinquante ans avant lui. Mais ils avaient eu, apparemment, le tort de ne pas encourager des annalistes à relater leurs hauts faits. De plus, leur succession n'est pas allée sans crises graves qui ont pu affecter la conscience de la continuité dynastique, et certainement contribué à raréfier la documentation. Malheureusement pour nous, la principale de ces crises correspond précisément aux années de la deuxième moitié du Xe siècle sur lesquelles porte cette étude. Faute de documents, notre récit, pauvre en faits certains, ne facilitera pas l'identification de l'occupant du sarcophage.

H. Débax, Ch. Dieulafait,
M. de Framond

Les lieux de sépultures des comtes de Toulouse

L'identification du squelette principal dépend, en premier lieu, de ce que l'on connaît historiquement des dernières demeures des membres de la dynastie.

Le tableau donné à la figure 12 récapitule ces indications, depuis les comtes de l'époque carolingienne, avant les Raimondins, jusqu'au dernier de ceux-ci, au milieu du XIIIe siècle. On constate aussitôt que nos données sont très partielles¹⁰¹.

Force est de constater qu'on manque d'indications sur les lieux de sépultures des plus anciens comtes de Toulouse, avant la dynastie des Raimond. Ces derniers n'ont pas formellement fait de Saint-Sernin leur Saint-Denis. Ils se sont intéressés à beaucoup d'autres établissements religieux. Les comtes du IXe siècle sont susceptibles d'avoir choisi leur fondation de Vabres, au sud du Rouergue, encore qu'aucun texte ne vienne l'assurer. Raimond-Pons a été enterré à Saint-Pons de Thomières. A Toulouse même, deux des plus prestigieuses églises ont recueilli les dépouilles comtales, puisque la Daurade et Saint-Sernin abritaient un cimetière comtal bien attesté.

La plupart des comtes les plus récents ont toute chance d'avoir trouvé leur dernier repos dans d'autres sites que Toulouse : Raimond de Rouergue meurt en 961 sur le chemin de Saint-Jacques ; on perd la trace de Guillem IV en Hongrie après Pâques 1093¹⁰². Pons II, que Catel supposait figurer dans l'enfeu de Saint-Sernin, est un comte postiche récemment rayé des listes grâce aux recherches de M. Jean-Louis Biget. Raimond de Saint-Gilles a été enseveli dans la chapelle du Château-Pélerin, à Tripoli du Liban : des traces de son tombeau auraient été repérées dans l'édifice. On ne sait rien pour Bertrand ni pour Alphonse-Jourdain morts, à leur tour, en Terre-Sainte : ils peuvent avoir été laissés sur place comme être revenus *post mortem* dans leurs états.

101. On a repris la liste traditionnelle des comtes de Toulouse en corrigeant les erreurs les plus marquantes comme le pseudo comte Pons II et en tenant compte des études récentes sur les comtes du milieu du Xe siècle. Ceux, mal connus, de la deuxième moitié du Xe siècle (voir chapitre précédent), dont l'activité fait encore l'objet de discussions n'y ont pas trouvé place.

102. *Histoire de la Hongrie* (1984), p. 938.

Raimond V s'est distingué en se faisant enterrer dans le cloître cathédrale de Nîmes, ville qu'il avait, à grande-peine, rattaché à son domaine en éliminant le vicomte. Raimond VII se signala à son tour en choisissant une sépulture fort éloignée de la région toulousaine, puisqu'il se fit placer au pied du tombeau de sa mère, dans le lieu de sépulture dynastique des Plantagenêts, à Fontevrault, où son gisant a été récemment retrouvé¹⁰³ : on ne peut mieux se démarquer des traditions toulousaines. Quant à son père Raimond VI, on sait que l'église a énergiquement refusé la sépulture en terre chrétienne à cet adversaire tombé sous le coup de tant d'excommunications et, malgré ses efforts, jamais réconcilié. Son corps fut donc conservé à l'air libre dans l'établissement toulousain des Hospitaliers. Les restes desséchés étaient encore montrés au public en plein XVI^e siècle.

Si l'on rapporte ces exceptions à la liste comtale, il ne reste qu'un petit nombre de comtes à pouvoir peupler les deux cimetières de Saint-Sernin et de la Daurade.

Il est vrai que ces cimetières étaient également censés abriter leurs épouses, leurs enfants et leurs collatéraux. Pour les épouses, il n'est pas certain qu'elles aient été très nombreuses à finir leur jour à Toulouse. On manque absolument d'indications pour le IX^e siècle. Au Xe, Garsind a dû se retirer à Narbonne. Au XI^e siècle, Adalais d'Anjou est morte en Provence, Almodis de la Marche en Catalogne, la première femme de Raimond IV, sans doute en Provence. Au XII^e siècle, Philippa, comtesse de Poitiers, retirée à Fontevrault, y mourut en 1116¹⁰⁴, Constance de France revint en France et les nombreuses femmes de Raimond VI retournèrent pour la plupart dans leur lieu d'origine, ainsi Jeanne Plantagenêt à Fontevrault. Aucune, en définitive, n'est à coup sûr ensevelie dans la ville rose. Les biographies des autres membres de la famille comtale sont trop peu connues pour permettre des conjectures sur ce point.

Les comtes et comtesses morts à Toulouse avaient, à partir de la fin du XI^e siècle, le choix entre plusieurs cimetières. En 1093, un texte du *Cartulaire de Saint-Sernin*¹⁰⁵, relatif à une dispute entre la cathédrale Saint-Etienne et Saint-Sernin, traite en partie du lieu de sépulture

Noms	Avenement / Mort		Lieu d'inhumation	Remarques
	Avenement	Mort		
CHORSON	778	788	Inconnu	
GUILLEM 1er «Court Nez»	788	28 mai 816	Gellone	Inhumé dans le monastère qu'il a fondé.
BEGON	806	28 octobre 816	Inconnu	
BERENGER «Le Sage»	817	835	Inconnu	Meurt sur la route entre Toulouse et Crémieu dans l'Isère.
BERNARD 1er «de Septimanie»	835	844	Toulouse ? (Saint-Sernin ?)	Il aurait été assassiné par Charles le Chauve devant Saint-Sernin ; son corps resta à l'air libre deux jours avant que l'évêque Samuel ne le fasse enterrer dans l'église avec épitaphe et tombeau, détruit aussitôt.
GUILLEM II	844	fév./juin 850	Barcelone	Inhumé dans la cathédrale.
FREDELON	849	852	Inconnu	Paraît avoir été à Toulouse au moment de sa mort.
RAIMOND 1er	852	av. Pâques 865	Vabres (Aveyron)	Inhumé dans l'abbaye de Vabres.
BERNARD II	v. 864	v. 872	Inconnu	
BERNARD III	v. 872	v. 886	Inconnu	
EUDES	v. 886	919	Inconnu	
RAIMOND II	918	v. 924	Inconnu	
RAIMOND-PONS	v. 924	v. 942	Saint-Pons de Thomières	Inhumé dans l'abbaye de Saint-Pons.
RAIMOND "de Rouergue"	v. 942	v. 961	Inconnu	Meurt sur la route du pèlerinage de Saint-Jacques
???				
GUILLEM III «Taillefer»	v. 998	octobre 1037	Toulouse Saint-Sernin	D'après l'épitaphe conservée à Saint-Sernin, dans le mur du transept sud.
PONS	1037	1061	Toulouse Saint-Sernin	D'après l'inscription du sarcophage n°3 de l'enfeu des comtes à Saint-Sernin.
GUILLEM IV	1061	fin sept. 1093	Inconnu (Hongrie ? Palestine ?)	Décédé loin de Toulouse ; c'est lui qui obtint pour les membres de la famille comtale le privilège de se faire inhumer à la Daurade.
RAIMOND IV «de Saint-Gilles»	1093	28 fév. 1105	Château- Pèlerin Liban	Décédé devant Tripoli en Palestine ; on suppose qu'il fut enterré dans la chapelle du Château-Pèlerin.
BERTRAND	1105	avril 1112	Inconnu (Palestine ?)	Décédé près de Tripoli en Palestine.
ALPHONSE- JOURDAIN	1112	avril 1148	Inconnu (Palestine ?)	Décédé peu de jours après son débarquement à Saint-Jean-d'Acre.
RAIMOND V	1148	1194	Nîmes	Inhumé dans le cloître de la cathédrale.
RAIMOND VI	1194	22 sept. 1222	Sans sépulture	Décédé en état d'excommunication (à Toulouse ?), l'église lui refuse toute sépulture.
RAIMOND VII	1222	27 sept. 1249	Fontevrault	Décédé à Millau (Aveyron), enterré aux pieds du tombeau de sa mère à Fontevrault (Maine-et-Loire).

Fig. 12.

103. Erlande-Brandebourg (1988).

104. H. L., III, p. 627.

105. C. Douais, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse*, acte 2, *De cimiterio et archidiaconatu ecclesie Sancti Saturnini*, 2 décembre 1093.

des comtes : ce sera à l'avenir Saint-Sernin qui recevra toutes les sépultures de grands laïcs, comtes et leurs familles, chevaliers, et aussi celles des évêques, Saint-Etienne n'accueillant que ses chanoines et ses paroissiens. Vraisemblablement, ces dispositions reconduisent la pratique antérieure, et il n'y a pas lieu de supposer que la cathédrale Saint-Etienne ait, en pratique, fait concurrence à Saint-Sernin pour recevoir les dépouilles des comtes aux époques qui nous intéressent. Précisément à la même date, le comte Guillem IV obtient du pape Urbain II ¹⁰⁶ l'autorisation de fonder pour lui et sa progéniture le cimetière comtal de la Daurade, dont l'existence n'est donc pas antérieure.

Le cimetière de la Daurade

Bien que ce cimetière de la Daurade soit, ainsi, formellement attesté à partir de la fin du XIe siècle, on serait bien en peine de citer un seul comte qui y ait été inhumé, aux XIIe ou XIIIe siècles. Non plus qu'une comtesse. Il est parfaitement possible que des collatéraux y aient trouvé place, mais là encore le témoignage manque.

Le cimetière de la Daurade contenait au XVIIIe siècle cinq grands monuments de pierre. On nous relate l'ouverture de deux d'entre eux ¹⁰⁷. Dans le premier, un homme portait un costume de pèlerin complet, avec coquilles et bourdon de buis tourné, détail qui peut paraître suspect pour une inhumation antérieure au XIIIe siècle. Le deuxième renfermait trois corps, apparemment un homme, une femme et un enfant. L'identification de ces personnages ne va pas du tout de soi, on est même bien en peine pour en proposer une. Il se pourrait que les sarcophages aient été réutilisés après le XVe siècle, époque où l'incendie du cimetière est mentionné par des textes, et aient abrité des toulousains anonymes de cette période. Les comtes (ou comtesses) qui y avaient trouvé le repos n'auraient pas laissé de trace.

Le cimetière comtal de la Daurade a pourtant marqué l'imaginaire de Toulouse. On y a vu la tombe de la légendaire reine Pédauque. Cependant cette aura doit, en définitive, peu à la dynastie raimondine. La Daurade, comme on sait, est bien antérieure et rien n'empêche que son cimetière ait connu son heure de gloire à l'époque de la monarchie wisigothique, ou à une autre période de sa longue histoire. Très probablement, les Raimondins n'ont pas cherché à s'appuyer sur ce lieu saint avant Guillem IV, et le choix de celui-ci peut bien n'avoir été qu'une velléité non suivie d'effets.

Le cimetière des comtes à Saint-Sernin

Pour faire le tour complet des églises susceptibles d'avoir reçu à l'occasion une sépulture comtale, il faut au moins mentionner Saint-Pierre-des-Cuisines, dans une zone de la ville étroitement associée au souvenir de la dynastie, même si son prestige ne se compare pas avec celui des sanctuaires précédents.

Une étude exhaustive devrait retracer les positionnements successifs des comtes vis-à-vis des institutions d'églises concurrentes de la ville, et aussi évoquer leurs différentes résidences. Mais, pour toutes ces questions, nous ne disposons d'éléments exploitables que pour des périodes assez tardives, après la fin du XIe siècle. Avant cette date, rien ne vient contrebalancer l'indication suggérée en 1093, que les hautes classes de Toulouse sont enterrées auprès du sanctuaire fameux de Saint-Sernin. On peut conclure que tous les comtes décédés à Toulouse auparavant y ont très vraisemblablement été inhumés.

Leur nombre n'est, en définitive, pas très élevé pour les IXe, Xe et XIe siècles. Ne sont attestés à Saint-Sernin que deux personnages ayant certainement exercé les fonctions comtales : Guillem Taillefer et son fils Pons, tous deux morts vers le milieu du XIe siècle. Mais plusieurs de leurs prédécesseurs peuvent parfaitement les avoir devancé sur le site : le comte Eudes, son fils le comte Raimond, certains des comtes de Rouergue, d'Albi et de Cahors que l'on devine autour d'eux (on ne possède pas de témoignage de sépulture comtale dans ces comtés adjacents après le IXe siècle), surtout les comtes de Toulouse de la fin du Xe siècle. Il faut ajouter leurs conjointes et leurs collatéraux, parents proches, enfants morts jeunes en nombre indéfini. Cela pourrait théoriquement monter à une quinzaine de personnes, voire un peu davantage.

L'enfeu et ses tombeaux

À Saint-Sernin, le souvenir des comtes s'attache principalement ¹⁰⁸ à une des portes de la grande abbatiale romane, celle qui s'ouvre sur l'extrémité du transept sud et

106. *H. L.*, v, CCVII.

107. Lamouzelle (1914), p. 349-350.

108. Un autre «enfeu des comtes» est mentionné dans le mur ouest du transept nord de Saint-Sernin sur le plan que fit lever le conseil de fabrique de Saint-Sernin le 7 juin 1817 (F. Abrial-Aribert, *Le cloître de Saint-Sernin de Toulouse*, in *C.M.S.S.*, 1971, T. II, p. 165). Détruit avec le cloître au XIXe siècle, nous n'en avons aucune autre mention ni description plus précise.

s'appelle justement depuis le XIX^e siècle «porte des comtes». À gauche de cette porte avant de pénétrer dans l'édifice se trouve l'enfeu, une niche voûtée ouvrant sur l'extérieur (fig. 12).

L'enfeu des comtes de Toulouse à Saint-Sernin a été aménagé au Moyen Âge entre les deux contreforts occidentaux du bras sud du transept de la basilique. Une voûte en plein cintre, qui cache en partie la grande fenêtre ouverte dans le mur, fut lancée d'un contrefort à l'autre pour abriter les sarcophages rassemblés là. Aujourd'hui, cet espace est fermé par une grille mais il n'en a pas toujours été ainsi.

La première description exhaustive de l'enfeu a été faite par Dom de Vic et Dom Vaissette lors de la première édition de l'*Histoire du Languedoc* en 1733¹⁰⁹. Reprenant et critiquant les analyses publiées par l'historien toulousain G. Catel en 1623¹¹⁰, et s'appuyant sur un dessin¹¹¹ et une description envoyée par M. de Mariotte¹¹², greffier des États du Languedoc, pour leur ouvrage, ils vont fixer une interprétation qui ne sera que peu critiquée par la suite. Ils attribuent chaque sarcophage à l'un ou l'autre des comtes ou membres de la famille comtale dont les inscriptions funéraires ont été gravées sur les sarcophages eux-mêmes ou retrouvées à proximité.

L'enfeu, au moment de l'enquête des Bénédictins, n'était déjà plus dans son état d'origine. En 1648, les Capitouls de Toulouse l'avaient fermé en élevant un mur percé d'une porte et de deux petites fenêtres. Auparavant, certainement au XV^e siècle, un décor peint avait été appliqué sur les murs intérieurs (fig. 13). Les sarcophages n'avaient cependant pas dû être déplacés depuis l'aménagement de cet espace funéraire.

Ces quatre sarcophages, dont la disposition est la même aujourd'hui qu'en 1733, ont été décrit dans l'ordre suivant : - le sarcophage 1, attribué à Guillem III Taillefer, est situé dans l'axe de l'enfeu, contre le mur du fond. Il repose sur des colonnettes aux chapiteaux décorés d'écus timbrés de la croix de Toulouse cléchée et pommetée, au-dessus du sarcophage 4 ; il porte un décor d'époque paléochrétienne de personnages sous arcatures et était fermé par un couvercle à fronton décoré de personnages¹¹³. C'est ce sarcophage qui a été fouillé en 1989 (fig. 14). - le sarcophage 2, à gauche du premier, est attribué à Raimond Bertrand¹¹⁴, qui n'est pas connu pour avoir été comte de Toulouse. Il est appuyé contre le mur gauche de l'enfeu et repose, pour partie, sur des colonnettes et pour partie sur un massif de pierre situé dans l'angle de l'enfeu.



Fig. 13.

Décor peint de l'enfeu des comtes en 1730.

L'attribution de ces deux premiers sarcophages à Guillem III et à Raimond Bertrand se fonde sur une inscription située à peu de distance de l'enfeu, encastrée dans le mur ouest du bras sud du transept, à peu de distance de la nef. Elle a été maintes fois décrite¹¹⁵, pas toujours avec exactitude :

HIC REQUIESCIT WILLELMUS
COMES COGNOMINE TAILLEFER
ATQVE RAIMVNDVS BERTRANDI

109. H. L., II, p. 171-173.

110. Catel (1623).

111. Si l'on compare le dessin de l'*Histoire Générale de Languedoc* de 1733 avec les sarcophages en place actuellement, on ne manque pas d'être surpris par son manque de réalisme. Les couvercles des sarcophages n° 2 et 3 ont été dessinés pour les Bénédictins, non comme des couvercles affectant la forme d'un toit à quatre pentes rectilignes avec un arête sommitale aiguë, tels qu'ils sont en réalité, mais comme des couvercles à double pente curviligne avec une méplat sommital important. Il ne peut s'agir que d'une interprétation du dessinateur, ou du graveur de la planche à partir du dessin d'origine, car les décors du couvercle n° 2 tout comme l'inscription du couvercle n° 3 sont les mêmes entre 1733 et aujourd'hui. Ces inexactitudes flagrantes dans la représentation de la réalité doivent nous mettre en garde en ce qui concerne la valeur archéologique de la reproduction des peintures de l'enfeu dans le même ouvrage. Ces erreurs graphiques avaient déjà été notée par les éditeurs de la deuxième édition de l'*Histoire Générale de Languedoc*, t. I, p. 100, n° 1 : «Presque toutes les planches de ce grand ouvrage étaient inexactes, et la plupart ont dû être refaites d'après les monuments, mal copiés ou dénaturés par les dessinateurs des Bénédictins ; ...».

112. Cité par Roschach, *Histoire Générale de Languedoc, Histoire graphique*, 2^e édition, Toulouse, 1905, p. 39, n° 1.

113. Voir *infra* la description détaillée de ce sarcophage par D. Cazes.

114. Ce Raimond Bertrand serait un petit-fils de Guillem III.

115. Les inscriptions médiévales de la basilique Saint-Sernin ont été réétudiés récemment sous la direction de E.-R. Labande et publiées dans le *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, t. 7, Toulouse (Favreau et al., 1982) ; celles qui nous occupent ici sont analysées p. 38 à 41 sous les numéros 17 pour l'épithaphe de Guillem III et de Raimond Bertrand, 18 pour celle de Pons et 19 pour celle des deux enfants. On s'y reportera pour la bibliographie antérieure.



Fig. 14.

Le sarcophage de Guillaume III Taillefer.

Le sarcophage frontal de l'enfeu, le plus beau, est attribué au comte le plus renommé.

- le sarcophage 3 fait face au précédent, à droite du sarcophage 1. Son couvercle porte l'inscription funéraire du comte Pons :

HIC REQVIESCIT PONCIVS COMES TOLOSANVS

La cuve a été détruite et c'est une reconstitution que l'on peut voir actuellement dans l'enfeu. Dans la gravure de 1733, la cuve paraît encore intacte.

- le sarcophage 4, le plus petit, est situé au-dessous du sarcophage 1, et porte l'inscription de deux enfants de la famille comtale, morts jeunes et déposés certainement dans le même tombeau :

HIC IACET PONCIVS FILIVS WILLELMI COMITIS TOLOSE ET FRATER EIVS REQVIESCANT IN PACE AMEN

C'est cet ordre de description (fig. 15), fixé depuis lors ¹¹⁶, que nous avons repris dans cet ouvrage. L'attribution des sarcophages à tel ou tel comte de Toulouse, si elle paraît assurée pour les n° 2 et 3 par les inscriptions qu'ils portent sur la cuve ou le couvercle, ne relève pour les deux autres que de l'hypothèse ; on le verra notamment à la conclusion

de ce livre en ce qui concerne le sarcophage n° 1, attribué à Guillem III Taillefer, comte de Toulouse décédé vers 1037.

Éléments pour une histoire de l'enfeu

Nous n'avons, en fait, que fort peu d'informations pour retracer l'histoire de ces sépultures comtales, et connaître les circonstances qui ont présidé à sa construction et à son devenir. Quelques éléments archéologiques et historiques permettent d'éclaircir des instants de leur évolution. Ces éléments nous donnent certes un tableau mal éclairé, où des pans entiers de certaines scènes restent dans une ombre gênante pour notre curiosité du détail historique, mais la trame générale de l'œuvre apparaît.

116. La dernière étude complète en date des sarcophages paléochrétiens de l'enfeu des comtes de Toulouse à Saint-Sernin a été publiée dans l'ouvrage de C. Deroo *et al.* (1987), p. 79 à 84, n° 107 à 110, dans le même ordre de description.

IXe siècle

Bernard 1er enterré à Saint-Sernin vers le milieu du siècle ?

Dans la première édition de l'*Histoire Générale du Languedoc*, les Bénédictins rapportent la « légende » de l'assassinat de Bernard 1er de Septimanie, qui fut un moment comte de Toulouse, par Charles-le-Chauve devant Saint-Sernin. Après être resté exposé deux jours à l'air libre, son corps fut mis dans un tombeau que lui aurait fait bâtir pour la circonstance l'évêque de Toulouse Samuel. Cette tradition a été critiquée et rejetée par les éditeurs suivants de l'ouvrage qui n'y voyaient qu'une reconstruction historique postérieure au XIe siècle, d'après le texte des *Annales de Metz* ¹¹⁷.

XIe siècle

Au cours du XIe siècle, incendie de l'église préromane de Saint-Sernin ?

Un texte du XVIIe siècle, la *Vita alteri raimondi*, rapporte la vie de Raimond Gayrard, premier constructeur de la basilique romane ; il mentionne que l'édifice antérieur était, de nombreuses années avant le chantier de construction de la basilique, ouvert à tous les vents suite à un incendie : « *Post haec, divi Saturnini templi majorem partem quae ante annos aliquot incendio perierat, instaurandam suscepit* ». L'authenticité des faits que rapporte ce texte, très tardif, est sujette à caution, mais il est fort probable qu'un incendie, plus ou moins étendu, ait affecté l'édifice préromane de Saint-Sernin et les sépultures comtales comme on le verra *infra* ¹¹⁸.

Fin du XIe siècle

Inscription funéraire de Guillem III Taillefer et Raimond Bertrand

Aujourd'hui manifestement en remploi dans le mur de la façade sud du transept, cette inscription a été très tôt rattachée à l'enfeu par les historiens toulousains ¹¹⁹. Si sa situation d'origine précise dans l'édifice n'est pas connue, elle porte cependant témoignage de sépultures comtales faites à Saint-Sernin au début du Moyen Âge. Cette inscription daterait du milieu du XIe siècle ¹²⁰.

Fin XIIe-milieu XIIIe siècle

Les colonnettes de support du sarcophage attribué à Guillaume III Taillefer

Le sarcophage dit de Guillaume Taillefer repose sur des colonnettes portant l'écu des comtes de Toulouse. Celles que l'on voit actuellement en place sont des copies faites à la fin

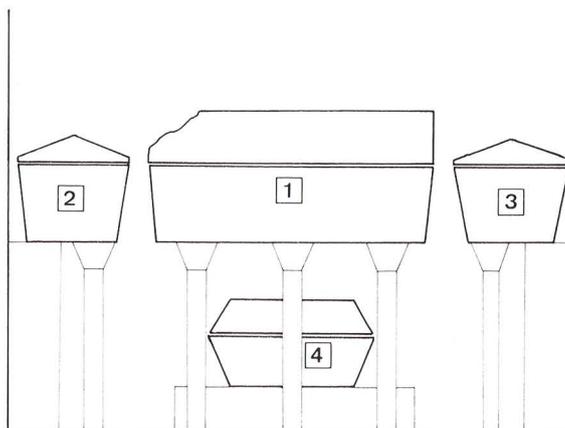


Fig. 15.

Numérotation des sarcophages. La numérotation traditionnelle des sarcophages de l'enfeu replace Guillaume III Taillefer dans le 1, un Raimond Bertrand quasiment inconnu dans le 2, le comte Pons dans le 3 et deux enfants de Guillaume IV dans le dernier.

du XIXe siècle. L'analyse de ces pièces archéologiques originales, conservées au musée des Augustins, a été faite par D. Cazes ¹²¹ : elles ne peuvent être datées que de la fin du XIIe siècle ou du XIIIe siècle. Ce serait donc vers cette époque que l'on pourrait placer l'aménagement de l'espace des contreforts occidentaux du transept sud de Saint-Sernin en enfeu. On y a placé les sarcophages de personnages de la famille comtale qui se trouvaient, très certainement, à proximité.

XVe siècle

L'enfeu est décoré de peintures murales.

M. de Mariotte, dans la lettre qu'il fait parvenir aux auteurs de l'*Histoire du Languedoc*, nous a livré la description la plus complète de ces peintures :

« *Ceux qui entreprirent autrefois cet ouvrage s'en acquittèrent avec la plus grande négligence, usant de couleur à la détrempe appliquée sans arts et sur un enduit ordinaire [...]. On distingue des croix cléchées et perlées sur certains étendards que les comtes tenaient sur leurs épaules au bout de leur piques : les têtes des comtes n'y sont plus ; mais il paraît seulement qu'ils ont été représentés à genoux avec les images d'un saint évêque ou abbé qui porte une crosse et qui est debout ainsi que vous le verrez dans le dessin ou esquisse*

117. H. L., I, p. 1042.

118. Voir « Les autres sujets et leur liens de parenté », p. 127. Par ailleurs de tels incendies ne sont pas exceptionnels au Moyen Âge ; les moyens d'éclairage et de chauffage primitifs et les faibles capacités de l'époque pour combattre les incendies pouvaient transformer un simple feu de paille en catastrophe à l'échelle de la ville, pour peu qu'il soit attisé par le vent d'autan.

119. Notamment par Catel (1623) qui en donne une lecture fautive.

120. Favreau et al. (1982), p. 39, n° 17.

121. Cazes (1989), p. 244, notice 176.

tel qu'il a pu être tiré sur des images aussi défectueuses». Dom de Vic et Dom Vaissète se sont attachés à identifier les personnages représentés dans cet ensemble : ils proposent de reconnaître «*Guilhem Taillefer aux pieds de saint Saturnin & Pons, son fils, aux pieds de saint Jacques*»¹²² de part et d'autre de la Vierge peinte sur le mur de fond ainsi que «*Guilhem IV auprès de saint Exupère et Raimond de Saint-Gilles auprès de son saint patron*»¹²³ sur les murs de côté. Nous ne disposons donc que de très peu d'éléments sûrs à propos de ces peintures, une part très large étant faite à l'interprétation. R. Mesuret reste très prudent dans son ouvrage¹²⁴ sur leur date d'exécution : tout au plus note-t-il que l'iconographie de Saint-Sernin, accompagnée d'un taureau, est semblable à celle d'une chronique de 1440-1441 commandée par les Capitouls de Toulouse.

Des réparations sont effectuées sur l'enfeu des comtes en 1492¹²⁵.

Un registre de comptes de la Table des Corps-Saints, qui gérait la fabrique de la basilique et finançait l'entretien de l'édifice et de ses annexes (cimetières, cloître...), fait état de travaux entrepris en mai 1492 sur le «*sépulcre des comtes*». Après un nettoyage de l'enfeu qui a nécessité deux journées de travail, du bois (de charpente ?), et des tuiles sont utilisées par le couvreur Jamet, employé à l'année par la confrérie, pour réparer «*l'odit sepulcre*» ainsi que le clocher. Une fois le gros œuvre terminé, les bailes de la confrérie engagèrent un peintre :

«*Item avem pagat al pintre qui a pint lo sepulcre des comtes per la faisso X lioures torneses.*»

La nature de cet ouvrage nous échappe car les libellés suivants n'apportent aucune autre précision sur le travail de ce peintre. Cependant le montant de dix livres tournois laisse supposer qu'il s'agit d'une fresque ou d'une œuvre similaire. Dix-huit ans auparavant (1474), la confrérie avait payé sept livres à Guilhem Viguier pour peindre le retable de Saint-Barnabé¹²⁶. Il est donc vraisemblable que dix livres correspondent au paiement d'une peinture d'une certaine ampleur et non à un simple badigeonnage de couleur. Si tel est le cas, il s'agit sans doute de la peinture gothique représentée dans l'*Histoire de Languedoc* ».

Il pourrait s'agir de la peinture originale ou d'un rafraîchissement de la peinture déjà exécutée un demi-siècle plus tôt.

XVIe siècle

Premières mentions dans les textes historiques de l'enfeu des comtes.

En 1556, l'historien A. Noguier mentionne pour la première fois l'enfeu des comtes. L'auteur est peu prolixe sur le sujet et ne fait que remarquer des tombeaux «*soutenus de piliers, tant de pierre blanche, que de marbre, de diverse couleur, richement élaborés d'entailleure et de feuillages antiques*».

Il relève les inscriptions des tombeaux 2 et 3, sans les commenter, et mentionne les peintures.

Avant 1615, un dessin de l'état originel de l'enfeu aurait été levé. Il fut reproduit par A. Du Mège au XIXe siècle, dans son *Atlas des prolégomènes*. L'authenticité de ce dessin, dont l'original s'est perdu, a été critiquée par les auteurs postérieurs¹²⁷ qui n'y voient qu'une reconstruction archéologique de A. Du Mège, pour les besoins de la restauration de l'enfeu au XIXe siècle. L'idée générale en a cependant été reprise par Viollet-le-Duc en 1846 pour la restauration de la basilique. Du Mège présente un enfeu voûté en berceau entre les deux massifs des contreforts ; l'entrée, voûtée en plein cintre, était soutenue par quatre colonnes.

XVIIe siècle

Redécouverte de l'enfeu des comtes par les historiens

C'est à l'historien G. Catel que l'on doit la première description étendue de l'enfeu en 1623. Il le présente «*comme une petite chapelle voûtée sans autel tout contre la porte..... dans laquelle chapelle il y a quatre tombeaux de marbre avec une image de la Vierge Marie peinte sur la muraille, ensemble les images de saint Sernin et de saint Jacques : et aux deux cotez des dictz Saints sont représentés deux Comtes à genoux avec l'escuson de la Croix pomelée et au dessus du-dit tableau est écrit sur la muraille*

HIC REQUIESCIT GUILLELMUS TAILLAFER
ET PONTIUS COMES TOLOSANUS.

122. H. L., III, p. 291.

123. *Idem*, p. 292.

124. R. Mesuret (1967), p. 69-70.

125. Ces informations sont dues à Frédérique Fantuzzo et Catherine Saint-Martin qui ont étudié dans le cadre de leurs maîtrises d'histoire médiévale soutenues en 1995 à l'Université de Toulouse-le-Mirail ce registre inédit des archives de la basilique qui leur a été communiqué par le père Jugla, curé de Saint-Sernin, et M. Maurice Prin, Conservateur honoraire de l'ensemble conventuel des Jacobins. Nous les remercions chaleureusement de nous avoir communiqué ce texte et de nous avoir permis de l'intégrer dans cette étude.

126. «*Item a mestre Guilhem Viguier per penhe la ymagena de Barnabé de azur de auri necessari et tot lo retaule de colors diversas am certs personages et tot lo pilar de ramages be e degudament per lo pretz de cinq escuz.*»

127. Monjoin (1957), p. 145 ; Cazes (1989), p. 241.

Catel relève les autres inscriptions et s'attache à essayer d'identifier les comtes ou membres de la famille comtale inhumés là. Son interprétation sera reprise par les Capitouls en 1648.

Rénovation de l'enfeu des comtes par les Capitouls en 1648.

Un «*bail à besogne*» de 1648¹²⁸ rapporte les travaux effectués par les Capitouls pour la rénovation de l'enfeu. L'enfeu est fermé par un mur percé d'une porte encadrée de deux *oculi*. Au-dessus de la porte, furent placées les armoiries des Capitouls et celles de la ville de Toulouse, surmontées d'une inscription gravée sur une table de marbre noir :

CALCATOS COMITUM CINERES CONVULSAQUE CLAUSTR
ET QUAE LONGA DIES TUMULIS VIOLARAT APERTIS
OCTOVIRUM INSTAURAT PIETAS, MELIUSQUE REPONIT,
FELICES OPERIS QUOD VULNERA VINDICAT OEVI
ET FUNCTIS PROHIBET PROHIBETQUE NOCERE
SEPULCHRIS¹²⁹.

L'enfeu, jusqu'alors ouvert, est transformé en une sorte de chapelle fermée, aspect qu'il gardera jusqu'aux restaurations de la fin du XIXe siècle. Cette modification de l'architecture de l'enfeu avait pour but avoué d'éviter que ne se reproduisent les violations passées des sépultures en sarcophages.

L'enfeu devient dans la deuxième moitié du XVIIe siècle un lieu commun de l'histoire toulousaine.

En 1661, R. Daydé décrit «(...) *trois sépulchres de pierre forts anciens, sous une petite voûte en forme de Chapelle, où est dépeinte une image de N.-Dame où furent inhumés trois comtes de Toulouse* (...)»

La mention de ces «*trois sépulchres*», au lieu de quatre, pose problème chez cet auteur qui est habituellement précis dans ses descriptions. Une erreur reste toujours possible d'autant plus que le sarcophage 4, le plus petit et placé dans l'ombre du sarcophage n° 1, n'est pas bien visible et peut avoir été recouvert à certains moments par les «*décombres*», «*immondices*» et «*gravats*» que signalent régulièrement les textes¹³⁰.

En 1687, G. Lafaille parle, à nouveau, de *quatre tombeaux* et s'attache à l'identification des comtes inhumés. Il reste très prudent quant à l'identification précise de leur lieu d'inhumation : «*on croit que Guilhem est enterré dans un des quatre tombeaux* (...)», etc.

XVIIIe siècle

En 1733, les Bénédictins de l'*Histoire Générale du Languedoc*, en décrivant la chapelle et l'*ancienne peinture à fresque* qui s'y trouve, notent que les éléments de la partie inférieure de la peinture *sont à présent presque entièrement effacées*. L'état dans lequel se trouvait l'enfeu au moment de leur enquête est aussi décrit : *Ils [les tombeaux des comtes] ont été fort négligés &, pour en lever le plan, il a fallu creuser & ôter les décombres qui les cachaient presque jusques aux chapiteaux des colonnes qui les soutiennent*.

En 1773-1774, au moment de la désaffectation du cimetière de Saint-Sernin, les Capitouls entreprennent une autre campagne de travaux sur l'enfeu et dotent sa façade d'un fronton triangulaire¹³¹.

En 1793 l'enfeu est endommagé par les révolutionnaires¹³².

XIXe siècle

En 1808, Du Mège s'inquiète de l'état d'abandon dans lequel se trouve l'enfeu et souhaite voir les sarcophages rapidement nettoyés des «*débris et immondices qui les recouvraient, et réparés avec soin*». Il ne semble pas que l'opération ait été faite et en 1847, F. de Guilhemery constate que l'enfeu est encore «*dans le plus misérable abandon*», et pense que les peintures ont pu disparaître sous un badigeon.

Bien que l'église de Saint-Sernin ait été classée Monument Historique en 1838 et que l'architecte Viollet-le-Duc réalise l'étude pour la restauration de l'édifice, comprenant celle de l'enfeu, il faudra encore quelques années pour qu'il soit restauré dans l'état où on peut le contempler actuellement.

Les dates des travaux sont difficiles à cerner, mais un devis de 1873, signé par Viollet-le-Duc, nous apprend que les derniers travaux, destinés à «*parachever la restauration [entre autres] (...) des tombeaux des anciens comtes de Toulouse*», vont être effectués. En 1878, un récapitulatif des

128. Cazes (1989), p. 242.

129. Traduit dans «*Les douze livres de l'histoire de Toulouse*», p. 215 : «*Les cendres des comtes foulées aux pieds, les chapelles détruites, les anciennes profanations des tombeaux entr'ouverts trouvent, grâce à la piété des Capitouls, une heureuse réparation ; ils sont fiers de venger les offenses du temps et de préserver les sépultures du sacrilège*» Dans l'*Histoire Générale de Languedoc*, III, p. 289, n° 2, l'inscription n'est pas transcrite de cette manière : on relève FOELICES pour FELICES et AEOVI pour OEVI.

130. Et notamment Dom de Vic et Dom Vaissète en 1733.

131. Cazes (1989), p. 241.

132. *Idem*, p. 240.

travaux effectués par l'entrepreneur Nelly portant sur les années 1874 à 1878 et mentionnant des «*28 griffes aux bases des colonnes des tombeaux des comtes*» ainsi que «*2 têtes à l'arcature des tombeaux des comtes*» donnent à penser qu'à cette date les travaux étaient enfin terminés ¹³³.

Un lieu de sépulture comtal

Il ressort de ces données que ce lieu de sépulture comtal a été modifié à plusieurs reprises. Dès la basilique primitive du Ve siècle, les alentours de Saint-Sernin ont été le lieu d'une importante nécropole attirée par la présence des reliques du saint et de ses compagnons. On peut supposer que, dès le IXe siècle, les membres de la famille comtale s'y sont fait inhumer et si le témoignage concernant Bernard Ier est sujet à caution, il ne paraît pas invraisemblable. Les inscriptions attestent par la suite et de façon marquante du choix privilégié qu'ont fait les comtes de Toulouse de ce lieu d'inhumation. Ces sépultures pouvaient se trouver à proximité du chœur et du transept de l'église antérieure au Saint-Sernin roman que nous connaissons, dans le secteur qui sera dénommé, plus tard, «cimetière des comtes». La réutilisation de sarcophages de l'Antiquité tardive est une constante pour les inhumations privilégiées du Haut-Moyen Âge et du Moyen Âge classique et il s'en trouvait un certain nombre dans ce secteur ¹³⁴.

Le bâtiment actuel de Saint-Sernin est de toute façon postérieur à l'ensevelissement des personnages signalés par les inscriptions non seulement de Guillem Taillefer mais aussi de tous ses compagnons. En effet la basilique, endommagée par un incendie au XIe siècle, a été reconstruite en commençant, vers 1080, par une autre partie de l'édifice, alors que les sépultures dateraient respectivement de 1061 pour le comte Pons, 1037 pour Guillem Taillefer, 1070 pour les enfants. La porte elle-même avec son fameux décor sculpté n'est pas antérieure aux années 1090. On peut, cependant, poser l'hypothèse que les sarcophages existants seraient ceux qui ont initialement reçu les corps. Elle est confirmée par la fouille dans le seul cas examiné. Ces sarcophages ont donc été déplacés du lieu initial d'inhumation pour trouver place dans le programme architectural de la basilique. La pose de l'inscription funéraire de Guillem Taillefer et de Raimond Bertrand, sur le dernier contrefort à gauche de la façade sud du transept, près de l'enfeu actuel, peut correspondre au moment de ce premier déplacement. Cette inscription est déjà plus récente que l'inhumation de Guillem Taillefer puisqu'elle est commune à lui et à un Raimond Bertrand que l'on identifie comme son petit-fils, décédé vers le milieu du XIe siècle. Ses caractères d'écriture confirment cette datation.

L'aménagement de l'enfeu, actuellement existant, correspond à une deuxième campagne de travaux de la basilique. Il est possible de la dater approximativement. Elle est de toute façon postérieure à l'inhumation des enfants : ceux-ci ont été placés en dessous du sarcophage principal qui a donc dû être déplacé. Les sarcophages sont portés par des colonnettes dont les chapiteaux sont marqués par des écussons à la fameuse croix toulousaine, emblème héraldique de la dynastie raimondine. Les colonnettes actuelles ne sont pas anciennes, deuxième moitié du XIXe siècle, mais copient avec assez de fidélité les originaux connus par un dessin attribué à Dumège ¹³⁵. Or, de tels écussons ne sont bien probables qu'au XIIIe siècle : les armoiries des comtes de Toulouse n'apparaissent pas avant 1150, date qui paraît bien ancienne pour les colonnettes, et ne peuvent avoir été utilisées très longtemps après le rattachement du Languedoc au domaine royal survenu en 1270. Dans cet intervalle, la période la plus vraisemblable est la fin du règne de Raimond VII, dernière affirmation de la dynastie après la Croisade des Albigeois. De très nombreux monuments du milieu du XIIIe siècle portent ces emblèmes à Toulouse et dans le haut-Languedoc. Ils sont particulièrement à leur place ici dans un lieu de sépulture dynastique. Le comte Raimond VII a surmonté à grand-peine la crise albigeoise et poursuivit un programme de restauration de ses États, d'affirmation de sa dynastie que son manque de postérité mâle rendra caduc. Il a beaucoup bâti : on connaît son rôle dans le début du grand mouvement de fondations des bastides, à la fois pour repeupler ses terres ravagées et pour renforcer l'encadrement des populations. La sépulture chrétienne de son père excommunié a été pour lui une préoccupation lancinante. Même s'il a choisi personnellement d'être inhumé à Fontevault, aux pieds de sa mère Jeanne Plantagenêt, il est tout désigné pour être l'auteur de l'aménagement de l'enfeu.

Un lieu de mémoire

La dynastie comtale s'éteint dans la deuxième moitié du XIIIe siècle mais les sépultures ne furent pas abandonnées pour autant.

Au XVe siècle, la partie supérieure des murs du fond et des côtés reçoivent des peintures qui représentent la



133. Archives municipales de la Ville de Toulouse, 3L20 ; document communiqué par D. Watin-Grandchamp.

134. La crypte primitive de Saint-Sernin en comptait 7 qui abritaient les restes de Saint-Sernin et de ses compagnons. Un huitième fût découvert en 1607 dans un des murs de la crypte ; il était sensé abriter les restes de Saint-Barnabé (d'Aldéguier (1860), p. 59-73).

135. Cazes (1989), p. 243.

succession des comtes en position d'orants, à genoux et mains jointes, devant une image de la Vierge à l'Enfant qui occupe le centre de la composition au-dessus du sarcophage principal. Il n'en reste rien à l'heure actuelle. La datation de ces peintures reste approximative et leur commanditaire incertain. Il est tentant de mettre ce programme de peinture en rapport avec les figurations, disparues mais connues par des copies, que les Capitouls de Toulouse commandèrent en 1440-1441 pour une page initiale de leurs registres, et d'y voir ainsi une initiative du corps municipal comme les travaux suivants du XVII^e siècle. Mais la seule mention d'exécution de peinture dans l'enfeu, en 1492, est le fait de la fabrique de Saint-Sernin, à qui revenait le soin de l'entretien des bâtiments et des cimetières de la basilique. L'enfeu des comtes de Toulouse, attendant au «cimetière des nobles» relevait de ses prérogatives.

À partir du XVI^e siècle, ce sont les textes historiques qui nous renseignent sur les épisodes de l'histoire de l'enfeu, sans pour autant apporter beaucoup de précisions. Si A. Noguier ne s'attarde pas sur le monument comme si celui-ci n'avait pas encore acquis son sens symbolique, on doit à Catel la «réinvention» de l'enfeu dans son *Histoire des comtes de Toulouse*¹³⁶. C'est à ce mouvement d'écriture historique dont on connaît les mérites et les faiblesses que nous devons l'identification de la tombe qui nous occupe comme celle de Guillem Taillefer.

C'est au XVII^e siècle que les Capitouls de Toulouse, à la suite de la rédaction de ces premières histoires des comtes, se sont intéressés à l'enfeu. En 1648, ils firent poser une plaque revendiquant les travaux de restauration qu'ils venaient d'entreprendre, en s'appropriant de la sorte le passé comtal. Une motivation identique animera la municipalité de la fin du XVIII^e siècle, lorsqu'elle fit ajouter un fronton à la façade. Les Capitouls conservèrent sur place les sarcophages alors que le cimetière de Saint-Sernin était désaffecté¹³⁷. D'autres sépultures comtales, celles de la Daurade, n'eurent pas cette chance puisqu'à la même date, en 1773, les sarcophages attribués aux comtes y furent ouverts et les restes qu'ils contenaient dispersés¹³⁸.

Après la fermeture du cimetière de Saint-Sernin¹³⁹, l'espace de l'enfeu rentre dans l'histoire récente et son évolution est désormais liée à celle de l'église Monument Historique. Seuls quelques documents nous renseignent de première main sur les travaux et il faut attendre le dernier quart du siècle pour que l'enfeu soit restauré dans l'état où on peut le voir actuellement.

En 1989, on s'inquiète de l'état de conservation du sarcophage 1, attribué par la tradition au comte Guillem III Taillefer. Il est déposé. Les autres sarcophages, exposés aux nouvelles pollutions industrielles, devraient faire l'objet, dans les années à venir, d'opérations analogues à celle-ci.

Quel occupant pour le sarcophage dit de «Guillem III Taillefer» ?

Les données historiques en notre possession permettent-elles d'identifier le comte qui a occupé le sarcophage étudié ici ? Ce n'est pas certain. Jean-Baptiste d'Aldéguier¹⁴⁰ propose que l'ordonnance actuelle de l'enfeu remonte au transfert des sarcophages du cimetière comtal de la Daurade après le grand incendie de 1462 et nie toute possibilité d'interpréter des sarcophages épars dont la réunion serait si récente. Mais il n'est pas du tout assuré que les tombes aient été installées si tard. Elles peuvent être en place dès le XIII^e siècle, moment où auraient été sculptées les colonnettes. Dès lors, il peut s'agir d'un cimetière originellement à Saint-Sernin qui n'aurait connu que des déplacements de faible amplitude depuis le Haut Moyen Âge. Le programme de peintures, la construction du mur de l'enfeu, peuvent parfaitement ne pas avoir eu d'incidences sur la disposition et le contenu du sarcophage. Dans ce cas, l'ordonnance pourrait être déchiffrable. Les deux enfants occupant la petite cuve 4, le comte Pons la cuve 3 sur la droite, le sens hiérarchique suggérerait, si la liste étaient complète, que la cuve symétrique ait reçu Raimond Bertrand et que le comte principal, Guillem Taillefer, ait reposé dans la principale, au centre. C'est la conclusion que les Bénédictins de l'*Histoire Générale du Languedoc*, en utilisant les textes disponibles en leur temps, ont exposé avec force prudentes réserves. On verra plus bas qu'il n'en est rien. De fait, nous l'avons déjà noté, rien n'empêche que d'autres membres de la dynastie, non documentés par les épitaphes, aient également trouvé place ici.

136. *Idem*.

137. L'arrêté date de 1775, mais la décision paraît avoir été prise dès 1773.

138. La relation de ces ouvertures par un témoin de l'époque, Pierre Barthès, est donnée en épigraphe de l'ouvrage.

139. En 1793, l'enfeu sera endommagé par les révolutionnaires (Cazes (1989), p. 241).

140. D'Aldéguier (1830), p. 423 : «Le sarcophage qu'on dit être celui de Guillaume III Taillefer dut être tiré des décombres du cimetière de la Daurade, après l'incendie qui consuma une partie de la ville en 1462».

Le sarcophage antique réutilisé pour l'inhumation du comte et ses sculptures

Ce sarcophage, aujourd'hui présenté dans le croisillon nord du transept de la basilique Saint-Sernin, comprend une cuve et un couvercle dont les dimensions ne concordent pas. C'est le signe manifeste d'un remploi de deux éléments qui ont appartenu à l'origine à des sarcophages différents. On ignore l'endroit précis où ils furent utilisés pour la première fois. L'hypothèse la plus crédible est de suggérer qu'ils proviennent de la nécropole paléochrétienne de Saint-Sernin.

La cuve (fig. 16)

Comme cela est courant pour les sarcophages de marbre du Sud-Ouest de la Gaule, la forme générale de la cuve est irrégulière : évasement vers le haut des petits côtés, cassure précédant le travail du sculpteur à l'extrémité droite. Seules la face antérieure et les petites faces ont été sculptées en bas-relief (saillie maximale de 3 cm). La grande face est rythmée par des colonnettes torsées dont les chapiteaux, sommairement ornés de feuilles lisses, portent une série continue d'arcs cuspidiens moulurés. Dans les écoinçons sont posés des canthares d'où s'échappent un fleuron central et des tiges latérales à enroulements. Dans chacun des neuf entrecolonnements de ce portique apparaît un personnage debout, vêtu de la toge. L'usure extrême et les mutilations subies par ces reliefs n'en facilitent pas la lecture iconographique. Les huit personnages latéraux ont leurs visages de profil indiquant des regards tournés vers les autres. Seul le personnage central se trouve dans une totale frontalité. Son visage n'est pas lisible, mais l'on perçoit de chaque côté une chevelure retombant en longues mèches sur les épaules. Il tient un *volumen* par ses deux extrémités : le rouleau écrit est solennellement présenté. Les deux personnages les plus proches forment avec lui un groupe cohérent. Celui qui est placé à sa droite pose son pied gauche sur un petit rocher, tient de sa main gauche un *volumen* et porte sa main droite à son menton ou à sa barbe, comme s'il écoutait attentivement une leçon ou un discours. Celui qui se trouve à la gauche du personnage central marche vers lui, tient un *volumen* de sa main gauche et, de sa main droite levée fait un geste oratoire, d'acclamation ou de salut. On reconnaîtra, ici, le thème de la *traditio Legis* : la remise de la Loi nouvelle par le Christ à Pierre (à sa gauche) en présence de Paul (à sa droite).

Deux autres groupes de trois personnages occupent les extrémités du portique. Ils représentent, à quelques variantes d'attitudes près, deux fois la même scène : à gauche est un orateur porteur d'un *volumen*, qui élève sa main droite ouverte. Les deux autres l'écoutent ou conversent avec lui. On verra, ici, d'autres disciples du Christ commentant ou enseignant sa Loi. L'ensemble du thème est courant dans la sculpture funéraire chrétienne de la deuxième moitié du IVe siècle à Rome.

Sur la petite face de droite (fig. 17), entre la colonnette torsadée et le pilastre cannelé marquant les angles de la cuve et sous les embrasses de rideaux relevés, deux hommes montent sur des petits rochers. De tout leur corps ainsi mis en mouvement, ils procèdent à l'élévation d'un médaillon mouluré dont les lemnisques flottants évoquent la couronne antique des triomphes. À l'intérieur est un buste d'homme vu de profil, portant une barbe et une chevelure soigneusement coupées. Une telle mise en scène de ce portrait surprend. Les deux personnages procédant à cette sorte d'apothéose d'un être exceptionnel-nous avons songé au Christ mais sa représentation de profil est peu vraisemblable et peut-être convient-il de n'y voir que le portrait d'un défunt de très haut rang social-nous paraissent plus importants que les simples génies ou *putti* habituellement représentés dans cette fonction sur les couvercles des sarcophages. N'introduisent-ils pas l'âme du défunt dans le Ciel, dans un au-delà dévoilé par ces rideaux relevés, et ne faut-il pas voir en eux des psychopompes et intercesseurs qui témoigneraient, dans cette rare iconographie, du début du culte des saints ?

L'autre petite face (fig. 18), à gauche, a reçu une composition centrée sur un petit édifice formé d'un soubassement de pierre et d'un corps supérieur dont les deux colonnes lisses *in antis* supportent un fronton triangulaire. L'accent est mis sur deux éléments : les deux vantaux à caissons d'une porte fermée et, dans le fronton, une croix pattée à quatre branches à peu près égales, la branche supérieure formant le *rho* du monogramme du Christ. On a, ici, monumentalisé le tombeau du Christ, comme cela est fréquent dans l'art chrétien triomphal de la fin du IVe siècle et du début du suivant. Dans le cadre de la sculpture funéraire, le thème n'est pas exempt de réminiscences

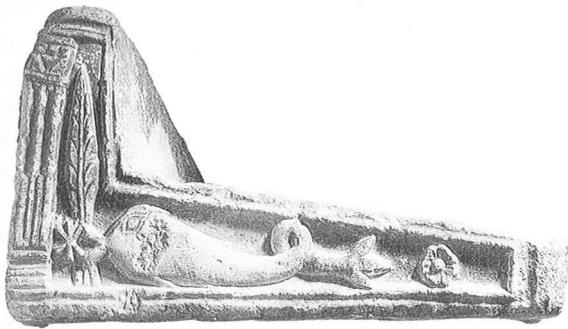
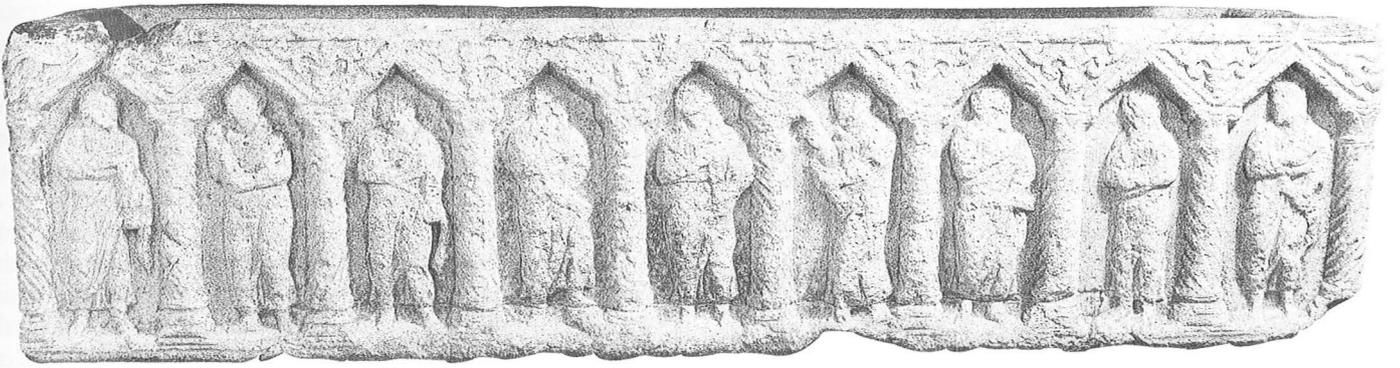
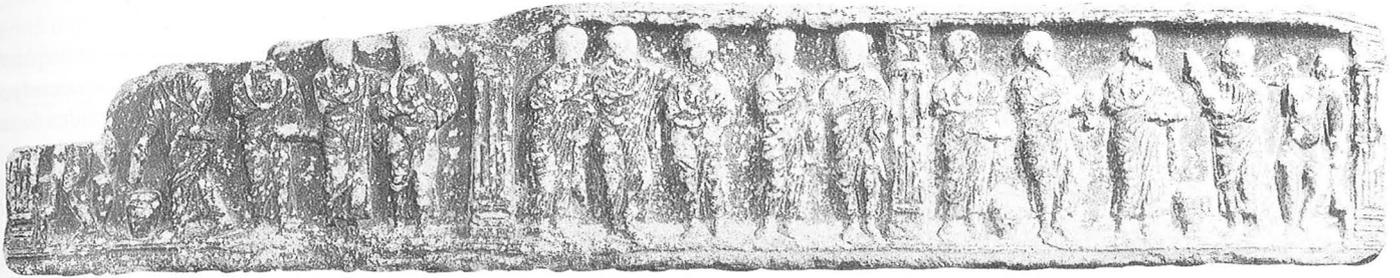


Fig. 16.

Le sarcophage, vue de face de la cuve et du couvercle.

Fig. 17.

Le sarcophage, vue de la face droite.

Fig. 18.

Le sarcophage, vue de la face gauche.

Les deux éléments, cuve et couvercle, sont manifestement des remplois de deux sarcophages différents, des IVe-Ve siècles.

Dimensions de la cuve : H = 0,515 m ; L = 2,06 m

Epaisseurs des parois : 0,085 m

Dimensions du couvercle : H = 0,425 m ; L = 2,145 m ; P = 0,710 m.

iconographiques païennes. On sait que l'Asie mineure avait produit des sarcophages dont l'un des petits côtés montrait la porte du tombeau à peu près telle qu'elle est ici représentée ; de part et d'autre, deux personnages philosophaient sur la mort. L'idée est reprise avec ce dialogue de deux disciples du Christ, devant le tombeau. À gauche, un premier homme debout, en qui on reconnaîtra saint Pierre, tient un *volumen* de sa main gauche et fait un geste oratoire de la droite ; à droite, un second personnage, certainement saint Paul, reconnaissable à sa calvitie, semble écouter et méditer, les mains croisées devant lui.

M. Durliat, C. Deroo et M. Scelles ont justement montré la relation pouvant exister entre ces deux apôtres et ceux qui apparaissent dans les niches de la célèbre représentation du Saint-Sépulcre que l'on voit sur un ivoire de la fin du IVe ou du début du Ve siècle conservé au *Bayerisches Nationalmuseum* de Munich. Cet ivoire suffit à montrer à quel point doivent être liées les images des deux petites faces : le Saint-Sépulcre, la résurrection du Christ et l'introduction du défunt dans le Ciel. Pour ce dernier thème, il est permis de se demander si l'assemblée du Christ et des apôtres, n'est pas située dans cette *aula* céleste-mentionnée par une inscription sur le sarcophage de *Concordius* à Arles-où l'âme du défunt serait accueillie par Dieu. On voit que cette cuve mérite une analyse approfondie afin d'en préciser le sens qui, dans son ensemble, est celui du Salut et de la Résurrection. En tout cas, par sa rareté, l'iconographie mise en œuvre témoigne d'une richesse inventive des ateliers du Sud-Ouest que l'on n'a pas assez mise en évidence.

Du point de vue stylistique, on aura beaucoup de difficulté à distinguer les personnages de la face principale, mais leurs canons paraissent assez trapus. Cette lourdeur est aussi caractéristique du traitement de l'arcature. Les petites faces, exceptionnellement bien conservées, permettent de mieux apprécier la précision avec laquelle les artistes des ateliers de sculpture funéraire paléochrétienne du Sud-Ouest travaillaient : dessin et piquetage assez soignés des barbes et des chevelures, décomposition et étude assez justes des gestes et des mouvements de draperie correspondants, détail des chaussures à lanières, tout cela étant servi par une technique du relief méplat non exempte de qualités propres. Celle-ci s'oppose au bas-relief de la face principale qui recherche encore l'illusion d'un volume perdu. Le hiatus stylistique qui existe entre cette œuvre et les plus beaux sarcophages paléochrétiens de Rome et d'Arles à décor architectural ne doit pas nécessairement induire un retard chronologique important. L'iconographie paraît encore assurer l'unité dans la diffusion d'une pensée qui est bien celle que traduit l'art chrétien des IVe et Ve siècles.

Le couvercle à fronton (fig. 16)

Trois évidements prévus pour l'encastrement de pattes métalliques de scellement apparaissent aux angles de la face supérieure du couvercle et aux extrémités antérieures de ses petits côtés où ils oblitèrent les dauphins.

Le fronton est divisé en trois compartiments rectangulaires par des pilastres cannelés et rudentés comportant base et chapiteau. Chacun d'eux est occupé par cinq personnages debout.

Dans l'axe du tableau central, on reconnaît le Christ de face, le visage imberbe encadré des mèches d'une longue chevelure. De ses mains, il présente un rouleau. À gauche se tient un homme au visage de profil, portant sa main droite à son menton ou à sa barbe et passant son bras gauche derrière l'épaule droite du Christ en signe de présentation. À gauche, encore, est un autre homme qui, la main droite sur la poitrine, ramène de son bras gauche un pan de sa toge. À droite, un personnage tient de son bras droit replié le bord de l'ample courbe d'ouverture de sa toge, son bras gauche pendant le long du corps. Il semble écouter le discours ponctué de l'index droit prononcé par le dernier individu qui, de sa main gauche, soulève un pan de sa toge, révélant ainsi la proéminence de son genou. Dans ce tableau est donc mise en évidence la figure du Christ portant ostensiblement son message.

Dans le compartiment de droite sont d'abord, à gauche, trois personnages vêtus de la toge représentés dans une attitude à peu près analogue. Le visage tourné vers leur gauche, ils portent un *volumen* de la main gauche et, leurs bras droits repliés sur la poitrine, ils pointent leur index vers leur gauche. Tourné vers eux, un quatrième homme, habillé de la même façon, élève un rouleau de sa main droite. Sur le sol sont posés deux récipients plus ou moins sphériques, chacun reposant sur un pied et étant fermé d'une sorte de couvercle. On a souvent reconnu dans cette scène une représentation de la Multiplication des pains. L'interprétation reste toutefois difficile. Il est hasardeux d'identifier le Christ thaumaturge parmi ces quatre personnages qui semblent plutôt représentés au cours d'une discussion doctrinale, celui de droite brandissant son rouleau, peut-être afin d'affirmer la valeur d'un texte. Dans ce cas, chaque récipient ne serait-il pas plutôt destiné au rangement des rouleaux ? Il s'agirait d'une *capsa* d'une forme peu habituelle.

Le tableau de gauche a été amputé d'une partie de la représentation par une retaille en gradins du fronton. Quatre hommes revêtus de la toge sont toutefois reconnaissables de

gauche à droite. Le premier s'approche d'une sorte de vase fermé d'un couvercle vers lequel il dirige son bras droit. Peut-être s'agit-il du Christ transformant l'eau en vin lors des noces de Cana. Mais la jarre ne présente pas ici l'aspect pansu habituel qu'on lui a donné sur les sarcophages paléochrétiens d'Arles et de Rome. Il pourrait donc tout aussi bien s'agir d'une corbeille de la Multiplication des pains ou d'une autre *capsa* de laquelle le personnage courbé extrairait un *volumen*. Le personnage suivant, de face, tient un rouleau du bras gauche abaissé. Son bras droit est replié sur la poitrine et la main apparaît dans l'ouverture de la toge, la paume ouverte vers l'avant, index et majeur dressés. Puis l'on rencontre un troisième personnage debout, tourné de profil vers sa gauche. Il porte sa main droite à la barbe ou au menton et passe son bras gauche derrière l'épaule de son voisin qui tient un rouleau, de ses deux mains, sur sa poitrine. Ces derniers personnages se regardent.

Si l'on essaie de comprendre cette iconographie qui semble centrée sur le Christ et ses disciples (trois représentations du Christ et dix apôtres ? une représentation centrale du Christ et douze apôtres ?) on remarquera que ce sont bien des dialogues, des gestes oratoires et la mise en évidence de rouleaux de textes qui expliquent, avant tout, les attitudes à la fois diverses et stéréotypées des acteurs de ces scènes. Etant donné les difficultés de lecture et d'interprétation rencontrées, on restera hésitant entre

l'identification d'un débat doctrinal des apôtres autour du Christ et celle d'un thème plus complexe mêlant le Christ, le dialogue apostolique et les symboles eucharistiques de Cana et de la multiplication des pains.

On a réservé pour la fin les thèmes iconographiques strictement funéraires qui apparaissent aussi sur ce couvercle. Aux extrémités des panneaux latéraux, on remarquera la présence de deux génies funéraires, nus et ailés, portant des sortes de bâtons coudés dirigés vers le bas. Celui de droite ramène son bras droit vers son épaule gauche sur laquelle sa tête est penchée. Ces génies endormis, porteurs habituellement d'une torche renversée, symbolisant la mort, sont fréquents sur les sarcophages païens. Il en est de même des dauphins nageant sculptés sur les petits côtés du couvercle, qui signifiaient le voyage des âmes dans l'au-delà. Si l'un d'eux (à gauche) s'apprête à avaler une étoile de mer, l'autre (à droite) est plus nettement christianisé : devant lui, est figuré un chrisme privé de la boucle du *rho* grec.

Dans l'ensemble, ces images sont dégagées selon un bas-relief dont la saillie n'excède jamais deux centimètres. L'utilisation de schémas iconographiques sans cesse copiés et répétés — jusqu'à en perdre parfois le sens et la justesse des attributs ? — a entraîné le sculpteur à un traitement rapide des draperies dont les plis sont plus biseautés et gravés que réellement creusés. L'écrasement des masses traduit, aussi, un travail assez sommaire.